



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur des Sciences sociales et humaines



L'enseignement de la philosophie

EN AFRIQUE
PAYS FRANCOPHONES

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones cités ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits rapportés dans cet ouvrage ainsi que des opinions exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, ou par un quelconque procédé, sans l'autorisation écrite de l'UNESCO.

Toute demande concernant cette publication peut être adressée à :

Section Sécurité humaine, démocratie et philosophie

Secteur des sciences sociales et humaines

UNESCO

1, rue Miollis

75732 Paris Cedex 15

France

Tél: +33 (0)1 45 68 45 52

Fax: +33 (0)1 45 68 57 29

E-mail: m.goucha@unesco.org; philosophy&human-sciences@unesco.org

UNESCO Bureau de Bamako

Hamdallaye ACI 2000

B.P. E 1763 Bamako

Mali

Tél: +223 20 23 34 92 / 20 23 34 93

Fax : +223 20 23 34 94

E-mail : a.daou@unesco.org

Publié par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO, 2009

Tous droits réservés

Imprimé en France

(SHS/PH/2009/PI/AFR)

Couverture et mise en page : Mangaïa

L'enseignement de la philosophie
en Afrique
Pays francophones

Contexte

Les 1^{er} et 2 septembre 2009, le Mali a accueilli à Bamako la réunion régionale de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique, co-organisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Mali, le Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales du Mali, la Commission nationale malienne pour l'UNESCO, et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Cette réunion a été inaugurée par le représentant du Premier Ministre malien, S. Exc. Monsieur Ibrahima N'Diaye, Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, par S. Exc. Madame Siby Ginette Bellegarde, Ministre des Enseignements supérieur et de la Recherche Scientifique et par S. Exc. Monsieur Ahmad Taboye, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle du Tchad. Elle a réuni une soixantaine de participants, dont des délégués de dix pays de la région concernée : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali, le Niger, la République Centrafricaine, le Tchad et le Togo. Etaient également présents, de nombreux philosophes, des inspecteurs et des enseignants de philosophie aux niveaux primaire, secondaire et supérieur, ainsi que des membres d'associations de philosophie.

Deux publications sont consacrées à la région Afrique. Toutes deux ont été élaborées par le Secrétariat de l'UNESCO sur la base de l'étude publiée en 2007, intitulée *La Philosophie, une Ecole de la Liberté – Enseignement de la philosophie et apprentissage du philosophe : état des lieux et regards pour l'avenir*. L'une des publications, en version française, prend en compte les résultats de la réunion de Bamako (pays francophones d'Afrique) ; et l'autre, en version anglaise, prend en compte les résultats de la réunion de Maurice (pays anglophones d'Afrique). Une réunion conjointe est prévue en 2010 en vue d'harmoniser les recommandations pour l'ensemble de la région Afrique.

La présente publication reflète les débats et discussions issues de la réunion de Bamako qui ont permis de compléter les données et les défis mis initialement en exergue dans l'étude de 2007. Des recommandations à vocation régionale ont été élaborées et validées par les participants, et adressées aux Etats membres, aux Commissions nationales pour l'UNESCO, aux philosophes, aux enseignants de philosophie, ainsi qu'à l'UNESCO. Vous trouverez ces recommandations dans leur intégralité aux pages 46-49 de cette publication.

Le Secteur des Sciences sociales et humaines de l'UNESCO et le Bureau UNESCO à Bamako tiennent à exprimer leurs plus vifs remerciements

- aux autorités maliennes et à leurs partenaires pour leur soutien indéfectible et pour leur chaleureuse hospitalité dans l'organisation de cet événement ;
- aux délégués des pays participants, représentants les pays francophones d'Afrique pour leur participation très active et leur implication fructueuse ;
- aux philosophes et représentants des associations de philosophie et des institutions pour leurs apports substantiels et constructifs aux débats.

Sommaire

Avant-propos.....	page 6
Préface.....	page 8
L'enseignement de la philosophie aux niveaux préscolaire et primaire	page 10
L'enseignement de la philosophie au niveau secondaire	page 22
L'enseignement de la philosophie au niveau supérieur	page 32
Recommandations en matière d'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique	page 44

Annexes

Discours de S. Exc. Monsieur Modibo Sidibé Premier Ministre de la République du Mali	page 52
Discours de S. Exc. Madame Ginette Siby Bellegarde Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Mali	page 55
Discours de S. Exc. Monsieur Salikou Sanogo Ministre de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales du Mali	page 57
Liste des participants à la réunion régionale de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique, Bamako, Mali, 1 ^{er} et 2 septembre 2009	page 61

Avant-propos

Le Mali s'honore d'être l'hôte de la réunion régionale de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie qui a le privilège d'avoir réuni les pays francophones d'Afrique autour d'une question capitale pour l'avenir de nos sociétés : celle de l'exercice de la pensée que promeut l'enseignement de la philosophie.

Cette réunion, organisée conjointement avec l'UNESCO, porte une noble ambition, celle d'encourager un apprentissage actif qui donne une place de choix à la réflexion, à la discussion et au questionnement critique des savoirs.

De nombreux défis se posent pour une éducation de qualité, et ce d'autant plus que cette ère de mondialisation et de société d'information exige, pour nos jeunes, une éducation qui leur donne tous les outils nécessaires pour mieux appréhender le monde dans lequel ils vivent.

La récente étude de l'UNESCO, *La Philosophie, une Ecole de la Liberté*, a le mérite de mettre en exergue des pistes d'action en faveur du renforcement de l'enseignement de la philosophie dans nos écoles et universités, notamment en Afrique. On ne saurait mieux dire, l'apprentissage de la réflexion philosophique est véritablement celui de la liberté, car un esprit qui interroge est déjà un esprit qui s'extirpe des pièges de l'ignorance et des préjugés.

Nous citerons la Charte du Mandé que tout Malien connaît comme l'une des premières déclarations qui énoncent les principes des droits humains en affirmant de l'homme que « son âme, son esprit vit de trois choses : voir celui qu'il a envie de voir, dire ce qu'il a envie de dire et faire ce qu'il a envie de faire. Si une seule de ces choses venait à manquer à l'âme, elle en souffrirait, et s'étiolerait sûrement ». A la lumière de ce texte philosophique de référence, notre défi en matière d'éducation peut aujourd'hui s'énoncer ainsi : comment allons-nous donner les moyens à nos citoyens de s'épanouir dans leur liberté de penser et d'agir ?

Dans cette perspective, pourquoi ne pas envisager d'introduire de nouvelles pratiques éducatives qui visent à dynamiser le processus enseignement-apprentissage dans nos écoles ?

Enfin, ne manquons pas d'initier nos jeunes à la réflexion, au dialogue et à l'exercice de l'esprit critique dès le plus jeune âge à travers l'apprentissage du philosophe.

Les très riches discussions de cette réunion de haut niveau ont permis d'explorer toutes ces questions et ont su dégager des recommandations appropriées permettant à tous d'être en mesure de formuler des politiques éducatives en matière d'enseignement de la philosophie.

S. Exc. Monsieur Salikou Sanogo
Ministre de l'Éducation,
de l'Alphabétisation
et des Langues nationales



S. Exc. Madame Siby Ginette Bellegarde
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique



Bamako, Mali, septembre 2009

Préface

Créer l'UNESCO fut en soi une entreprise philosophique

Regardons l'histoire de notre Organisation : celle-ci témoigne que la philosophie a toujours été au cœur de son action. Ce lien organique s'est ainsi manifesté par l'existence, depuis la fondation de l'UNESCO, d'un programme consacré à la philosophie et à la promotion de son enseignement. La philosophie est ici comprise comme œuvrant en faveur de la paix, mission première et fondamentale de l'UNESCO. En effet, la construction d'une paix durable exige une réflexion en profondeur et sans cesse renouvelée sur les fondements mêmes de l'action à entreprendre, qui renvoient, à leur tour, à des convictions philosophiques aussi créatrices que diverses.

L'enseignement de la philosophie est incontestablement une des clefs de voûte d'une éducation de qualité pour tous. Il contribue à l'ouverture d'esprit, à la réflexion critique et à la pensée indépendante, autant de remparts contre toute forme de manipulation, d'obscurantisme et d'exclusion.

Le Mémoire sur le programme de l'UNESCO en matière de philosophie annonçait dès 1946 qu'« il ne suffit pas de lutter contre l'analphabétisme: encore faut-il savoir quels textes on fera lire aux Hommes ». Cette réflexion, elle-même de portée philosophique, s'applique et continuera à s'appliquer avec force et pertinence à la dynamique de l'éducation d'aujourd'hui et de demain.

En 2005, les Etats membres de l'UNESCO ont tenu à renforcer le programme de philosophie de l'Organisation à travers l'adoption par le Conseil exécutif d'une Stratégie intersectorielle concernant la philosophie reposant sur 3 volets : le dialogue philosophique face aux problèmes mondiaux, l'enseignement de la philosophie, et la promotion de la pensée et de la recherche philosophiques ; la proclamation par la Conférence générale d'une Journée mondiale de la philosophie; et le rappel, dans la Stratégie à moyen terme de l'Organisation pour 2008-2013, du lien consubstantiel entre l'analyse et la réflexion philosophiques, et l'édification de la paix.

La Philosophie, une Ecole de la Liberté, l'étude sur l'état des lieux de l'enseignement de la philosophie dans le monde, publiée par l'UNESCO en 2007, est un jalon majeur dans la mise en œuvre de la Stratégie intersectorielle concernant la philosophie. Basée sur les résultats d'une enquête à la fois qualitative et quantitative à l'échelle mondiale auprès de Ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de Commissions nationales pour l'UNESCO, de philosophes, de chercheurs, d'experts, de pédagogues, de didacticiens, des Chaires UNESCO en philosophie et de tous les partenaires privilégiés de l'UNESCO dans le domaine concerné, cet ouvrage inédit décrit l'existant, mais aborde aussi et surtout des interrogations clés, et fournit autant que possible des propositions, des innovations et des orientations.

L'ambition est maintenant d'aller plus loin en impliquant le maximum d'Etats membres concernés et engagés dans la voie d'un soutien durable à la philosophie dans le système éducatif, aussi bien formel que non formel. Dans ce cadre, une série de réunions régionales de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie se sont tenues: à Bamako, Mali, en septembre 2009, pour les pays francophones

d'Afrique; à Port-Louis, République de Maurice, en septembre 2009, pour les pays anglophones d'Afrique; à Tunis, Tunisie, en mai 2009, pour la région arabe; à Manille, Philippines, en mai 2009, pour la région Asie et Pacifique; ainsi qu'à Saint-Domingue, République dominicaine, en juin 2009 pour la région Amérique latine et Caraïbes. L'objectif principal de ces rencontres de haut niveau a été de mener une action de concert avec les Etats membres afin de les accompagner dans la formulation de politiques en faveur de l'enseignement de la philosophie.

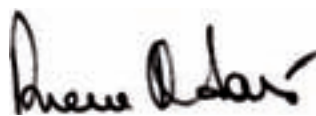
Pour ce faire, les pays ont été invités à établir un diagnostic aussi exhaustif que possible des questions cruciales relatives à l'enseignement de la philosophie à l'échelle nationale, ainsi que des pistes qui mériteraient une mise en pratique effective.

A travers cette publication, l'UNESCO a voulu contribuer à l'approfondissement du débat en cours, en mettant en exergue un certain nombre de données, de pratiques ayant fait leurs preuves et de questions vives soulevées par l'enseignement de la philosophie, notamment à travers les débats et les discussions issus de la réunion de Bamako de septembre 2009. Nous sommes convaincus que la jonction entre les diagnostics préalables menés à l'échelle nationale et la contribution spécifique de l'UNESCO lors de chacune des rencontres régionales aboutira à une synergie prometteuse. A terme, il s'agira de faciliter la mise en place de plans d'action nationaux notamment à travers une coopération régionale renforcée.

Nous nous réjouissons pleinement de l'effort conjoint qui se dessine entre l'UNESCO et ses Etats membres en faveur de l'enseignement de la philosophie.



Moufida Goucha
Chef de la Section
Sécurité humaine, démocratie
et philosophie (UNESCO)



Pierre Sané
Sous-Directeur général
pour les Sciences sociales
et humaines (UNESCO)



L'enseignement de la philosophie aux niveaux

pré-scolaire et primaire

Une éducation de base de qualité, c'est celle qui ne perçoit pas l'école comme le lieu d'une simple transmission et absorption du savoir, mais comme celui du questionnement et comme « le meilleur moment pour apprendre à apprendre »¹. Le Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle, présidée par Jacques Delors, affirmait en 1996 que « c'est au stade de l'éducation de base (qui inclut en particulier l'enseignement pré-primaire et primaire) que se forment des attitudes envers l'apprentissage qui durent tout au long de la vie »². En Afrique, simultanément au formidable mouvement d'alphabétisation qui a vu nombre d'enfants accéder à la lecture et à l'écriture, c'est une éducation de base de qualité qui fera la force de la jeunesse africaine devant les défis importants que relèvera le continent.

Depuis quelques années, la Philosophie Pour Enfants (PPE)³, ou plus largement l'idée d'introduire la Philosophie à l'École⁴ et de développer le questionnement philosophique soulève une curiosité et un enthousiasme croissants à travers le monde, car elle vient combler une lacune importante dans l'éducation contemporaine. En effet, on reconnaît de plus en plus l'importance de stimuler, dès le plus jeune âge, la réflexion et le questionnement, et ce, dans le cadre d'une éducation de base de qualité. Même si en Afrique l'apprentissage du philosophe aux niveaux préscolaire et primaire n'est pas encore développé, cette région peut contribuer à enrichir cette approche novatrice en constante expérimentation.

Apprentissage du philosophe à l'école pour une éducation de base de qualité

L'idée de l'apprentissage du philosophe à l'école postule que l'enfant ne s'épanouit pleinement à l'école que lorsqu'il est encouragé à adopter une démarche active et délibérée de recherche, pour répondre aux questions qu'il se pose très tôt sur l'existence. L'enfant est effectivement perçu comme « spontanément philosophe » par son questionnement existentiel massif et radical. L'idée de l'apprentissage du philosophe à l'école donne lieu à des expériences très diverses à travers le monde pour essayer de prendre en compte cette spécificité philosophique de l'enfant.

C'est ainsi que certains pays valorisent l'espace de discussion et de débat autour de thèmes philosophiques au sein de la classe, et que d'autres repensent le rapport maître/élèves de façon à solliciter ces derniers dans leur curiosité intellectuelle. En Afrique, bien qu'il n'existe pratiquement pas de PPE dans les écoles, il est néanmoins possible de trouver des personnes-ressources qui réfléchissent sur cette thématique dans trois universités africaines : au Kenya (Département de philosophie, Université Kenyatta)⁵, au Nigéria (Institut d'éducation œcuménique)⁶, ainsi qu'en Afrique du Sud (Université de Western Cape, Faculté d'éducation et *Centre for Cognitive and Career Education*)⁷. Ces démarches, bien qu'éparses, contribuent à leur manière à la réflexion des experts en science de l'éducation qui soulignent que « la confrontation, par le dialogue et l'échange d'arguments, est un des outils nécessaires à

¹ *L'Éducation, un trésor est caché dedans*, Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle, Paris, 1996, p. 131.

² *Ibid.*, p. 125.

³ Cette expression a été employée pour la première fois par Matthew Lipman. Voir dans cette publication « Pratiques ayant fait leurs preuves », p. 18.

⁴ Terme adopté en Australie depuis une dizaine d'années.

⁵ Le professeur Benson K. Wambari.

⁶ Dr Stan Anih et Père Felix Ugwuozo.

⁷ Les professeurs Lena Green et Willie Rautenbach.

l'éducation du XXI^e siècle [...]. Plus que jamais, l'éducation semble avoir pour rôle essentiel de conférer à tous les humains la liberté de pensée, de jugement, de sentiment et d'imagination dont ils ont besoin pour épanouir leurs talents et rester aussi maîtres que possible de leur destin »⁸.

Lors de la réunion régionale sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique, organisée à Bamako les 1^{er} et 2 septembre 2009⁹, s'est posée la question relative à l'opportunité d'introduire l'apprentissage du philosophe au niveau primaire, alors que les pays francophones d'Afrique affrontent encore aujourd'hui de nombreuses difficultés dans l'enseignement secondaire, où la philosophie est d'ores et déjà enseignée. Ne vaut-il mieux pas se focaliser, au préalable, sur l'amélioration de l'enseignement de la philosophie au niveau secondaire ? A cette question, les participants à la réunion de Bamako sont parvenus à un consensus selon lequel, loin d'être un obstacle à l'enseignement de la philosophie au niveau secondaire, l'introduction de l'apprentissage du philosophe au niveau primaire est au contraire une condition importante pour améliorer la qualité de l'enseignement de cette discipline aux niveaux ultérieurs. En effet, exercer les enfants à questionner et à réfléchir d'une manière critique dès le primaire aiguise leur faculté d'abstraction et les prépare à saisir plus rigoureusement les concepts philosophiques qui seront abordés au niveau secondaire.

L'UNESCO s'engage résolument à encourager l'apprentissage du philosophe à l'école

L'enseignement et l'apprentissage de la philosophie aux enfants avait déjà fait l'objet d'une étude de l'UNESCO en 1998¹⁰, qui avait alors souligné qu'il était possible et même nécessaire de présenter les principes philosophiques dans un langage simple et accessible aux jeunes enfants. La réflexion sur cette question va encore plus loin dans la nouvelle publication de l'UNESCO, *La Philosophie, une Ecole de la Liberté*, qui fait état des discussions en cours en matière de l'apprentissage du philosophe à l'école. La formulation des principales questions vives soulevées par ce débat particulier, permet d'aborder des pistes de réflexion tout à fait éclairantes sur les modes d'éducation que nous voulons pour nos enfants. L'enjeu de l'apprentissage du philosophe concerne le sens même que nous voulons donner à l'école de l'avenir : celle-ci devra être le lieu qui favorise le penser par soi-même, la citoyenneté réflexive, et l'épanouissement de l'enfant. Si l'éducation en général doit fournir à l'enfant « les cartes d'un monde complexe et perpétuellement agité », la philosophie peut probablement être la « boussole qui permet de naviguer »¹¹ dans ce monde.

L'impact de la philosophie sur les enfants pourrait ne pas être immédiatement apprécié, mais son impact sur les adultes de demain pourrait être tellement considérable qu'il nous amènerait certainement à nous étonner d'avoir refusé ou marginalisé la philosophie aux enfants jusqu'à ce jour.

⁸ *L'Education, un trésor est caché dedans*, op.cit., p. 101-103.

⁹ Les débats qui eurent lieu lors de cette réunion, seront désignés dans ce document comme les "débats de Bamako".

¹⁰ *La philosophie pour les enfants*, Réunion d'experts, Rapport, Paris, UNESCO, 26-27 mars 1998.

¹¹ *L'Education, un trésor est caché dedans*, op.cit., p. 91.

Encadré 1 –

Enjeux de l'apprentissage du philosophe à l'école

1) Penser par soi-même

S'agissant de questions existentielles, éthiques, esthétiques, penser par soi-même suppose une démarche réflexive qui problématise, conceptualise et argumente rationnellement. Commencer le plus tôt possible cet apprentissage, c'est garantir l'éveil chez l'enfant d'une réflexion éclairée sur la condition humaine.

2) Eduquer à une citoyenneté réflexive

Apprendre à penser par soi-même développe la liberté du jugement pour le futur citoyen, préservant de l'endoctrinement idéologique et de la persuasion publicitaire. L'apprentissage du philosophe par le débat intellectuel favorise la confrontation aux autres par la raison dans une visée de vérité : exigence à la fois éthique et intellectuelle pour un réel débat démocratique.

3) Aider au développement de l'enfant

L'apprentissage de la réflexivité est important pour la construction de la personnalité de l'enfant et de l'adolescent. Il fait à cette occasion l'expérience qu'il est un être pensant, ce qui renforce l'estime de soi et aide à grandir en humanité, par l'expérience dans la discussion du désaccord dans la coexistence pacifique, ce qui augmente le seuil de tolérance vis-à-vis d'autrui et prévient la violence.

4) Faciliter la maîtrise de la langue, de l'oral

La prise de parole pour penser développe des capacités cognitives et socio-langagières. En travaillant sur l'élaboration de sa pensée, l'enfant travaille sur le besoin de précision dans la langue.

5) Conceptualiser le philosophe

La pratique de la réflexivité avec des enfants appelle à une redéfinition du philosophe, à une conceptualisation de ses commencements, de sa nature, de ses conditions.

6) Construire une didactique de la philosophie adaptée à des enfants et des adolescents

La didactique de la philosophie se trouve aussi interpellée : on ne peut enseigner la philosophie à des enfants avec des cours magistraux, de grands textes ou des dissertations. Cependant, on peut didactiser l'apprentissage de leur réflexion sur leur rapport au monde, à autrui, à eux-mêmes, par des moyens adaptés à leur âge.

Michel Tozzi, Professeur émérite en Sciences de l'éducation,
Université de Montpellier 3, France

Questions vives

Question éthique et psychologique : l'éducation philosophique de l'enfant est-elle possible, est-elle souhaitable ?

Des questions d'ordre éthique et psychologique se posent souvent lorsque la philosophie pour enfants, ou l'apprentissage du philosophe à l'école, est évoquée.

Les enfants sont-ils prêts à réfléchir aussi précocement ?

Lors des différents stades de leur développement psychologique, les enfants se posent naturellement des questions qui relèvent de la philosophie. Et puisqu'ils se questionnent, parfois de manière angoissée, il est préférable de les accompagner dans leur questionnement et de les sécuriser face aux différentes interrogations sur l'existence.

Il existe également le postulat sur lequel repose la PPE qui exhorte à démystifier l'enfance et à regarder la réalité, puisque nombre d'enfants vivent des situations très dures, quel que soit leur milieu social et quel que soit l'état de développement de leur pays. Pour faire face à cette situation, on peut avoir recours à l'apprentissage de la réflexion philosophique, dans laquelle la pensée rationnelle permet de se saisir d'un vécu existentiel, et de prendre de la distance par rapport à l'émotion ressentie. Ce travail est d'autant plus opérant dans le cadre de la classe qu'il est collectif. En effet, il permet à tout un chacun de faire l'expérience de sortir de sa solitude existentielle et de prendre conscience que ses questions sont celles de tous, ce qui rassure et produit un sentiment d'appartenance à une condition humaine partagée, aidant à grandir dans la communauté.

Qu'en est-il de leur manque de connaissances scientifiques ?

Se pose aussi la question de savoir si les enfants peuvent réfléchir sans avoir les connaissances scientifiques nécessaires à la réflexion. L'objection qui est souvent faite à la PPE repose sur l'argument selon lequel on philosophe toujours dans l'après-coup des savoirs constitués, pour retourner vers les savoirs dont on dispose et comprendre la démarche de leur élaboration, ce qui explique d'ailleurs la place de la philosophie en fin de cursus de l'enseignement.

Cet argument fait fi des démarches scientifiques intégrées dès l'école primaire par les enfants, sur lesquelles ces derniers peuvent réfléchir avec l'aide du Maître, surtout quand les méthodes sont actives, en travaillant sur les processus et pas seulement sur des résultats scientifiques à apprendre et à mémoriser. En effet, répondre à la place des enfants à des questions de portée philosophique (auxquelles la science ne peut répondre, par exemple de type éthique) les empêche de penser par eux-mêmes. Ces questions sont celles auxquelles les enfants devront trouver leur propre réponse dans la vie et en évoluant dans leur réflexion de façon autonome. Aussi, bien qu'il ne faille pas répondre à leur place prématurément, il faut cependant les accompagner dans leur cheminement, pour ne pas les laisser

démunis. Tel est le rôle des Maîtres à l'école : soutenir les élèves dans cette recherche, en leur proposant des situations où ils vont développer les outils de pensée qui leur permettront de comprendre leur rapport au monde, à autrui et à eux-mêmes et de s'y orienter.

Question d'approche et de pédagogie

Dans le cadre de la philosophie pour enfants il convient de parler davantage d'apprentissage du philosopher que simplement d'enseignement de la philosophie. L'exemple traditionnel de l'enseignement de la philosophie se fonde sur un modèle dit de transmission. Les pratiques de l'apprentissage du philosopher, quant à elles, portent une nouvelle approche pédagogique, celle d'un processus d'enseignement-apprentissage qui met l'élève au centre du mécanisme d'apprentissage.

En effet, s'agissant des enfants jeunes, qui naturellement ne peuvent pas comprendre un cours entièrement doctrinal, l'apprentissage du philosopher à l'école se situe dans un paradigme plus problématisant et davantage axé sur une logique d'apprentissage. C'est ainsi une culture du questionnement et non de la réponse qui est visée. La plupart des praticiens soutiennent l'idée de laisser ouverte les réponses, pour entretenir l'exploration des solutions possibles. Comment donc transmettre un non-savoir philosophique, sinon en continuant à le faire circuler comme désir ? Cela implique de la part du Maître deux attributs fondamentaux. D'une part, la modestie par rapport à la possession de la Vérité. Le Maître s'affirme lui-même en recherche devant les énigmes de la condition humaine, et en cela curieux des réponses des élèves. D'autre part, le statut de « discutabilité » des propos avancés et la visée de vérité collectivement recherchée donnent un caractère à la fois coopératif, partagé et non dogmatique au savoir poursuivi, progressivement co-construit au cours des échanges.

L'élève est donc principalement mis en avant dans son rôle d'acteur plutôt que de récepteur. Dans ce cas, le processus d'apprentissage du philosopher est principalement fondé sur la forme discussionnelle, contrairement à la forme institutionnalisée de l'enseignement de la philosophie où l'approche expositive domine largement (comme c'est le cas pour les niveaux secondaire et universitaire). Certes, la discussion comme mode d'apprentissage du philosopher peut susciter quelques réserves chez les tenants de l'enseignement traditionnel : la discussion en classe serait une méthode pédagogique superficielle, tandis que le sérieux demeurerait le cours du professeur. Or, la discussion est entendue ici comme un processus interactionnel au sein d'un groupe, comme des échanges verbaux rapprochés sur un sujet précis et placé sous la responsabilité intellectuelle du Maître. Cette discussion peut avoir une visée philosophique par plusieurs dimensions. Parmi elles, la nature même du sujet abordé, souvent formulé sous forme de questions ; la façon dont les élèves vont investir ce questionnement, le traitement rationnel et pas seulement émotionnel par lequel ils vont poser et/ou résoudre ces problèmes. Par ailleurs, la discussion n'est que l'une des formes possibles d'apprentissage, qui n'exclut pas l'écrit ou le cours traditionnel.

De façon plus générale, l'approche pédagogique qui sous-tend l'apprentissage du philosopher à l'école nécessite des conditions favorables à l'exercice d'un raisonnement philosophique par l'enfant. La psychologie sociale et les sciences de l'éducation ont souvent recours à la notion d'« effet Pygmalion » : le Maître, confiant dans le succès de sa démarche, va créer les conditions matérielles nécessaires pour

une pratique de la philosophie et l'élève constatant que le Maître a foi en ses capacités verra sa confiance en soi et son estime personnelle augmenter.

Les débats de Bamako ont abouti à la formulation d'une recommandation spécifique: celle d'encourager les enseignants de philosophie à « développer davantage une démarche didactique se fondant sur la problématisation, la conceptualisation et l'argumentation »¹².

Question de la formation des enseignants

Un autre aspect important qui demande une action adaptée concerne la faible formation philosophique des enseignants du primaire. En effet, la formation non institutionnalisée est laissée au volontariat et à une offre souvent privée, voire associative. Face à des enseignants sans formation philosophique proprement dite, ou qui ont connu la philosophie seulement au niveau secondaire, la première action consisterait à leur proposer une formation académique classique. Mais cette pédagogie aurait cependant des limites, car avoir des connaissances ne suffit pas à former des compétences. Il s'agit bel et bien pour l'enseignant d'apprendre à philosopher – et pas seulement d'acquérir des savoirs en philosophie – afin de pouvoir enseigner lui-même aux enfants le philosopher en les éveillant à la pensée réflexive. C'est toute la question d'une didactique de l'apprentissage du philosopher qui se pose pour les enseignants, comme d'ailleurs pour les enfants eux-mêmes.

L'apparition d'une nouvelle matière à l'école primaire devrait donc amener l'institution à introduire dans le système éducatif – en amont dans la formation initiale, en aval dans la formation continue – une formation des enseignants aux pratiques spécifiques requises, conséquente et cohérente avec les objectifs poursuivis par les programmes. La nécessité de ces formations est d'autant plus grande que dans plusieurs pays de la région, les enseignants au niveau primaire ont parfois une formation initiale limitée au Brevet d'étude du premier cycle (BEPC) ou au Baccalauréat. Les débats de Bamako ont insisté sur le fait que l'apprentissage du philosopher au niveau primaire doit impérativement être dirigé par des enseignants compétents et spécialement formés à cet effet, car travailler avec les jeunes esprits représente un enjeu primordial. Il a été ainsi proposé de former des étudiants du niveau du DEUG (Diplôme d'étude universitaire générale) aux méthodes d'apprentissage du philosopher avec les enfants, en leur dispensant une formation pédagogique initiale spécifique.

¹² Voir « Recommandations en matière d'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique », dans ce cette publication, p. 48.

Encadré 2 –

Le matériel didactique pour la méthode lipmanienne

Qu'il s'agisse d'une innovation à introduire ou à conforter, d'une expérimentation à lancer ou en cours, ou encore d'une institutionnalisation de ce type de pratique, l'apprentissage du philosophe à l'école primaire peut être grandement facilité grâce au matériel didactique déjà existant ou à créer. Plusieurs options sont possibles à l'instar de ce que beaucoup de pays ont d'ores et déjà fait, à savoir :

- 1) traduire dans la langue du pays les romans de Lipman, ainsi que les livres qu'il a rédigés pour guider les Maitres, avec une multiplicité de propositions complémentaires aux discussions entre et avec les élèves ;
- 2) adapter le contenu des romans de Lipman à la culture locale, en transformant certains épisodes de façon à ce qu'ils soient plus significatifs pour la culture, les traditions et le contexte du pays concerné ;
- 3) écrire de nouveaux romans « à la façon Lipman », conçus avec les mêmes objectifs pour la même démarche mais enracinés dans la culture spécifique du pays concerné ;
- 4) produire de nouveaux supports sur la base du matériel de Lipman, tels qu'albums avec des images, bandes dessinées, ou d'autres matériels audio-visuels.

Les sept romans de Lipman

- *Elfie*, 3 volumes, 1988 ; traduction française: *Elfie*, 1992
- *Kio and Gus*, 1986 ; traduction française: *Kio et Augustine*, 1988
- *Pixie*, 1981; traduction française: *Pixie*, 1984
- *Mark*, 1980
- *Harry Stottlemeier's Discovery*, 1974 et 1980; traduction française: *La découverte d'Harry Stottlemeier*, 1978
- *Suki*, 1978
- *Lisa*, 1976

Tiré de la publication UNESCO, *La Philosophie, une Ecole de la Liberté*, Paris, Editions UNESCO, 2007, p. 23

Pratiques ayant fait leurs preuves

Depuis la fondation de l'*Institute for the Advancement of Philosophy for Children (IAPC)* par Mathew Lipman en 1974, institution pionnière pour la PPE, celle-ci a donné lieu à plusieurs courants et pratiques à travers le monde. Aujourd'hui on note ainsi une variété de modèles d'apprentissage du philosophe aux enfants aux niveaux préscolaire et primaire.

La méthode lipmanienne

Cette méthode est reconnue comme celle qui a influencé le plus le développement de la PPE dans le monde. Lorsqu'il fut créé, le programme de Lipman était le seul programme systématique de philosophie pour les 6-16 ans. Il a donc constitué un modèle pour les autres pays, qui ont été nombreux à le traduire et à se l'approprier.

Contre la tradition cartésienne pour laquelle l'enfance est le lieu et le moment du préjugé et de l'erreur, Lipman fait l'hypothèse que les enfants sont capables de penser par eux-mêmes, dès lors qu'est mise en œuvre une méthode adaptée. La méthode qu'il propose comprend un matériel didactique conséquent, utile pour tous les enseignants qui n'ont pas reçu de formation philosophique. Lipman a élaboré sept romans (voir Encadré 2), tenant compte à la fois des grandes questions philosophiques et de l'âge des enfants et couvrant le cursus scolaire global de la maternelle à la fin de l'enseignement secondaire. Chacun de ces romans est accompagné d'un livre du Maître, qui consolide les acquis des discussions et étaye la démarche des élèves et de l'enseignant, avec des exercices diversifiés qui sont autant de suggestions, et non d'obligations, laissant toute liberté d'initiative au professeur. On relève dans cette méthode au moins trois points d'appui solides. En premier lieu, développer à l'école une culture de la question, en s'appuyant sur les questions des enfants eux-mêmes. En deuxième lieu, proposer des supports écrits à la fois narratifs, pour faciliter l'identification des enfants aux personnages et situations, et à contenus fortement anthropologiques. Enfin, instaurer dans la classe un lieu organisé de parole et d'échange sur les problèmes humains, à la parole démocratiquement partagée, mais avec une exigence critique où le devoir d'argumentation est la contrepartie du droit d'expression.

Cette méthode a été jugée particulièrement pertinente lors des débats de Bamako, dans la mesure où elle peut prendre appui sur la très riche littérature de contes et de mythes des pays africains. Il a été souligné que l'apprentissage et la réflexion à partir d'histoires, de contes et de mythes racontés et transmis par les anciens sont profondément ancrés dans la culture de tous les pays de la région, et que par conséquent, ces habitudes culturelles peuvent être très avantageusement ravivées, exploitées et valorisées dans les écoles.

Le courant dit «démocratico-philosophique» de Michel Tozzi

Ce courant est proche des finalités poursuivies par Lipman, mais propose un dispositif démocratique structuré répartissant des fonctions précises entre les élèves, et des exigences intellectuelles à visée philosophique (problématisation, conceptualisation et argumentation). La pratique s'enrichit par l'articulation entre débat d'interprétation d'un texte (littérature de jeunesse) et discussion à visée philosophique (DVP), ainsi que par l'utilisation de mythes comme supports réflexifs.

Pour ce qui concerne l'Afrique, les débats de Bamako ont suggéré que les enseignants invitent occasionnellement des conteurs dans leur classe afin d'explorer les mythes ou les contes avec les enfants, à partir desquels la discussion et la réflexion peuvent se construire. La culture orale et la faculté d'écoute se trouveront par là même valorisées.

Même si les thèmes de discussion varient, les dispositifs restent quasiment les mêmes : les questions qui font l'objet des réflexions sont issues de la vie de la classe. Les enfants se mettent en cercle, le

dispositif se met en place par la distribution de diverses fonctions: le *président* anime les échanges en rappelant les règles de fonctionnement ; les *reformulateurs* expliquent à leur façon ce qu'ils ont compris de ce qui vient de se dire; le *synthétiseur* résume l'avancée des échanges ; le *scribe* note au tableau les idées importantes qu'il a isolées ; les *discutants* s'apprêtent à participer aux échanges en donnant leur avis ; les *observateurs* ont choisi de ne pas participer à la discussion, pour aider un camarade à progresser dans ses interventions ; l'*animateur* (généralement l'enseignant) s'efforce de développer le recours aux exigences intellectuelles du philosophe. Ainsi organisée, cette discussion entre pairs initie les enfants aussi bien à la réflexion philosophique qu'à la mise en pratique du vivre-ensemble citoyen.

La méthode socratique d'Oscar Brenifier

Cette méthode se réclame de la maïeutique socratique, avec un fort guidage du groupe par le Maître en vue d'une réflexion progressive et logique, sur la base de questions, de reformulations et d'objections. Cette méthode a produit un important matériel didactique diffusé par de nombreuses éditions internationales.

C'est le Maître qui guide la classe avec des exigences intellectuelles fortes. Face à une question, un élève propose une idée, que d'autres élèves doivent reformuler pour savoir s'ils l'ont bien comprise. Sinon, il faut reprendre les reformulations jusqu'à appropriation de cette idée par tous. Ensuite l'intervenant demande s'il y a des désaccords avec cette idée et pourquoi. Des élèves reformulent l'objection jusqu'à ce qu'elle soit comprise par tous. Puis le Maître demande de répondre à cette objection, etc. Le cheminement des idées du groupe peut être suivi selon un processus méthodique et rigoureux au tableau.

Le courant de Jacques Lévine

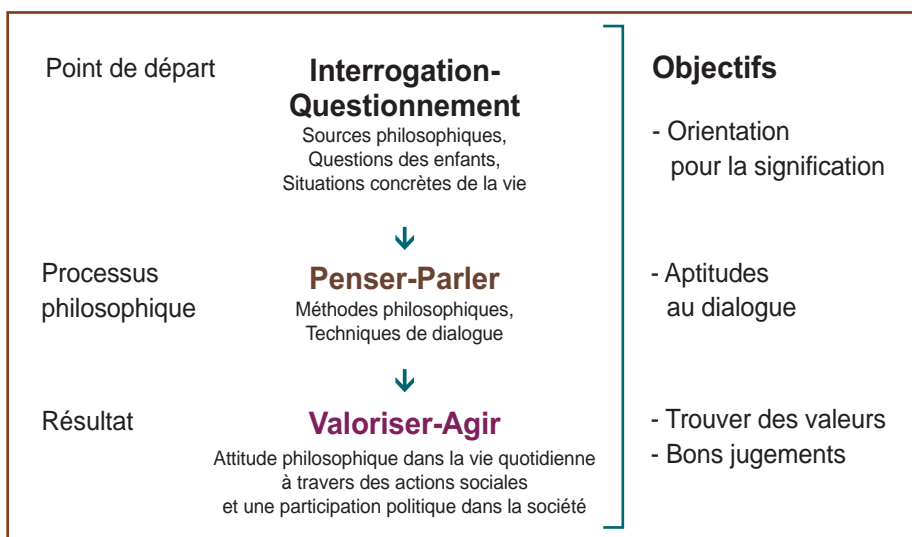
L'objectif de ce courant est de favoriser chez l'enfant l'élaboration de sa personnalité par un ancrage dans sa condition de sujet pensant, en lui faisant faire l'expérience qu'il est capable de tenir des propos sur une question fondamentale qui se pose aux hommes, et donc à lui-même. Jacques Lévine a mis au point dès 1996 un protocole de pratique et de recherche fondé sur son expérience de psychologue développementaliste et psychanalyste. Ce protocole se déroule de la manière suivante.

Premièrement, le Maître lance et met en scène un sujet ou une question intéressant tous les Hommes et tous les enfants (par exemple : grandir), et dont le Maître dit qu'il souhaiterait vivement connaître l'avis des enfants. Il se retire ensuite de la discussion et reste volontairement silencieux.

Deuxièmement, les enfants sont appelés à s'exprimer sur le thème pendant une dizaine de minutes. Ils deviennent ainsi auteurs de leur pensée parce qu'ils ne sont plus dans le désir de bonne réponse du Maître. La séance est enregistrée.

Troisièmement, en présence des pairs, le groupe réécoute pendant dix minutes la cassette que les enfants peuvent interrompre à tout moment pour s'exprimer à nouveau. On travaille ainsi aux conditions de possibilités psychiques de constitution d'une pensée autonome, qui prend conscience qu'elle est une pensée en lien avec les autres, mais séparée des autres. Les enfants vivent là une communauté d'expériences qui donne à l'expression de chacun une allure à la fois sérieuse et apaisée.

Les enfants philosophent



UNESCO, *La Philosophie, une Ecole de la Liberté*, Paris,
Editions, UNESCO, p.28

L'enseignement de la philosophie au niveau

secondaire

L'enseignement au niveau secondaire correspond à un moment de changement profond dans la vie d'un individu – celui de l'adolescence. L'évolution-révolution vécue durant cette période a des conséquences significatives à prendre en compte dans l'éducation. Pendant l'adolescence, le rapport au monde, à autrui et à soi-même déclenche un processus de structuration et de restructuration problématique, avec ses questionnements, peurs, jouissances et souffrances. De plus, la perception d'autrui se modifie en devenant déterminante dans la façon de se situer et de réagir. L'adolescence correspond donc à un moment propice au questionnement philosophique.

L'enseignement de la philosophie au niveau secondaire devrait ainsi trouver une place légitime dans le système éducatif.

Pour cela, il faut redonner la place à l'enseignement de la philosophie, souvent le premier sacrifié par rapport à celui des lettres et de l'histoire qui bénéficie en général d'un ancrage solide dans l'identité culturelle des différents pays. Il faut également redonner aux sciences humaines en général la place qu'elles ne cessent de perdre en raison de la priorité accordée aux disciplines scientifiques et techniques. Les tendances à une technicisation de l'enseignement secondaire s'inscrivant souvent dans un contexte général de recherche de croissance économique, il convient d'envisager le développement à travers l'ensemble de ses dimensions, éthiques, culturelles, sociales et humaines.

Aperçu

L'Afrique est résolument inscrite dans une démarche volontariste en faveur d'une éducation de qualité, en particulier au niveau secondaire. A ce titre, l'enseignement de la philosophie, à l'instar des autres disciplines, doit faire face à un certain nombre de défis. D'après l'enquête menée par l'UNESCO en 2007¹³, il ressort qu'en Afrique la philosophie est enseignée au niveau secondaire dans un nombre limité de pays, notamment dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, République de Maurice, Lesotho, Madagascar, Mali, Niger, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Tchad et Zimbabwe.

En Afrique francophone, l'enseignement de la philosophie est obligatoire et intervient en classe de terminale, alors qu'en Afrique anglophone¹⁴, la philosophie n'est pas une discipline obligatoire.

Dans certains pays, l'enseignement de la philosophie est dispensé au niveau secondaire général, aux options scientifique, littéraire, économique ou sociale des lycées, ainsi que dans les filières techniques et professionnelles.

Au-delà de ce constat mettant en exergue une certaine disparité dans la place donnée à l'enseignement de la philosophie en Afrique, il est à noter que la promotion de cet enseignement dans certains pays du continent a suscité l'optimisme d'un bon nombre de répondants sollicités dans le cadre de l'enquête menée par l'UNESCO. Par exemple en Côte d'Ivoire et en République Centrafricaine, l'enseignement

¹³ Questionnaire en ligne de l'UNESCO sur l'état des lieux de l'enseignement de la philosophie, dont les résultats ont été publiés dans l'Etude UNESCO, *La Philosophie, une Ecole de la Liberté*, Paris, Editions UNESCO, 2007,

<http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001536/153601F.pdf>

¹⁴ Il s'agit d'une caractéristique qui existe par ailleurs dans d'autres régions du monde.

de la philosophie est déjà dispensé en classe de première, et il est même question de l'introduire dès la classe de seconde. Cet optimisme se reflète également à travers l'introduction en République centrafricaine d'études philosophiques comparatives innovantes, où sont étudiés des auteurs africains.

Ce qui suit expose les principales problématiques et tente d'apporter des éléments de réponse en vue de contribuer, à terme, à la formulation de politiques appropriées en la matière.

Défis

Quelle place pour la philosophie dans un enseignement de qualité ?

Il est indispensable de souligner que l'enseignement de la philosophie vise à la formation de la pensée indépendante et à la critique des savoirs, plutôt qu'à leur absorption passive. Deux questions centrales qui ressortent de l'étude de l'UNESCO interrogent la place de la philosophie et ses liens avec les autres matières d'enseignement.

D'une part, un des enjeux majeurs est de ne pas confondre l'enseignement de la philosophie et celui de la citoyenneté, de l'éducation morale et religieuse, dont les objectifs respectifs sont par nature différents. En d'autres termes, il s'agit de donner à la philosophie toute sa place et son autonomie. La philosophie a ses propres exigences ainsi que sa méthodologie spécifique pour former les élèves aux valeurs et aux principes éthiques indispensables pour asseoir durablement la paix et la démocratie.

D'autre part, véritable atout pour une éducation de qualité, la philosophie doit être conçue comme permettant de penser les savoirs acquis tout au long de l'enseignement au niveau secondaire, dans une dynamique de complémentarité avec les autres matières. L'enseignement de la philosophie doit ainsi susciter une réflexion interdisciplinaire concrète qui, à son tour, développera les critères d'interrogation des savoirs acquis dans les autres disciplines. Le cours de philosophie sera alors un espace privilégié de rencontre des différents savoirs, donnant une cohérence modulée à l'ensemble des enseignements à travers la pratique du dialogue fondé sur le désir du questionnement.

Ainsi, dans les pays francophones d'Afrique, il est question d'étendre l'enseignement de la philosophie dans les classes de première et de seconde, afin que les élèves soient initiés à la critique des fondements des sciences qu'ils apprennent par ailleurs au cours de leur curriculum.

Quelles approches d'enseignement au niveau secondaire ?

L'Etude de l'UNESCO a entre autres relayé de nombreux avis de professeurs, plaidant pour un remodelage critique et pertinent des programmes. En effet, à une époque de globalisation accélérée, l'enseignement traditionnel de la philosophie a atteint certaines limites. Ne conviendrait-il pas d'établir de nouvelles approches qui, tout en présentant certaines notions et concepts, permettraient un débat plus large ? Faut-il, et comment, réformer ou « révolutionner » les manières et les modes d'enseignement de la philosophie ? Trop souvent en effet, la discipline philosophie s'enseigne de manière magistrale, ésotérique, voire savante, en faisant appel aux grands noms de l'histoire de la philosophie. Cette façon

Encadré 3 –

Quelques extraits de la Déclaration de Paris pour la philosophie

« Nous, participants aux journées internationales d'étude « Philosophie et démocratie dans le monde » [...], Soulignons que l'enseignement philosophique favorise l'ouverture d'esprit, la responsabilité civique, la compréhension et la tolérance entre les individus et entre les groupes,

Réaffirmons que l'éducation philosophique, en formant des esprits libres et réfléchis, capables de résister aux diverses formes de propagande, de fanatisme, d'exclusion et d'intolérance, contribue à la paix et prépare chacun à prendre ses responsabilités face aux grandes interrogations contemporaines, notamment dans le domaine de l'éthique,

Jugeons que le développement de la réflexion philosophique, dans l'enseignement et dans la vie culturelle, contribue de manière importante à la formation des citoyens, en exerçant leur capacité de jugement, élément fondamental de toute démocratie.

C'est pourquoi, en nous engageant à faire tout ce qui est en notre pouvoir, dans nos institutions et nos pays respectifs, pour réaliser ces objectifs, nous déclarons que : [...]

L'enseignement philosophique doit être préservé ou étendu là où il existe, créé là où il n'existe pas encore, et nommé explicitement «philosophie»; [...]

L'activité philosophique, comme pratique libre de la réflexion, ne peut considérer aucune vérité comme définitivement acquise et incite à respecter les convictions de chacun, mais elle ne doit en aucun cas, sous peine de se nier elle-même, accepter les doctrines qui nient la liberté d'autrui, bafouent la dignité humaine et engendrent la barbarie ».

Tiré de la Stratégie intersectorielle concernant la philosophie, 171 EX/12, Conseil exécutif de l'UNESCO, Paris, 2005, <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001386/138673f.pdf>

d'enseigner a tendance à décourager les élèves et à créer un désintérêt à l'égard de la discipline. L'enseignement de la philosophie, s'il tire incontestablement sa substance d'une présentation de l'histoire des idées, ne saurait pourtant s'y limiter. Dans ce cas, ne conviendrait-il pas de développer de nouvelles méthodes visant à la fois la connaissance sous-jacente des thèses des grands auteurs, de Platon à Sartre, de façon à exciter ou à créer une véritable réflexion philosophique chez les élèves ? Les méthodes d'enseignement doivent certainement s'adapter aux différents contextes et aux publics les plus variés, en gardant à l'esprit que l'enseignement de la philosophie est supposé former des citoyens libres, conscients et responsables et non pas nécessairement des philosophes. Les enseignants de philosophie sont sûrement parfois désarmés face à des auditoires peu habitués à l'analyse, ou inquiets devant une matière abstraite qui peut rebuter *a priori*.

Cette question ne saurait se dissocier de celle des supports, tels que les manuels scolaires, les outils et instruments pédagogiques qui devraient toujours tenir compte aussi bien des publics auxquels ils s'adressent que des problématiques qui suscitent une réflexion philosophique, en partant d'exemples concrets, pris dans l'expérience quotidienne. De cette façon, on peut conduire les élèves à s'interroger sur les notions de dépassement de soi, de conscience, etc. La philosophie, enseignée à travers ce type

Encadré 4 –

Les enjeux de l'enseignement de la philosophie au Mali

Etat des lieux. La philosophie est enseignée dans le système éducatif malien au lycée en année terminale, dans toutes les séries aussi bien littéraires que scientifiques. Le volume horaire varie de 3 à 6 heures de cours par semaine (Série Sciences humaines : 6h ; Série Langues littérature : 4h; Série Sciences exactes et Sciences biologiques : 3 h). La philosophie est aussi enseignée à l'Ecole Normale Supérieure (ENSup) au département de philosophie, psychologie et pédagogie (PPP) ; et à la Faculté Langues Arts et Sciences humaines (FLASH), au département des sciences sociales dans toutes les sections (philosophie, psychologie, socio-anthropologie, sciences de l'éducation).

Question d'effectif et de méthode. Le cours magistral est l'une des seules alternatives face au problème des effectifs très élevés dans les classes du secondaire (50 à 75 élèves par classe). Les séances d'une ou de deux heures incluent et les échanges et la dictée du cours par le professeur. Ceci a des conséquences évidentes sur la répartition des tâches et sur les évaluations, à savoir que, premièrement, le travail est focalisé, pour l'essentiel, sur l'enseignant et son savoir ; et deuxièmement, le temps limité ne permet pas de faire des exercices en classe afin d'évaluer les compétences des élèves. Ainsi, les études de texte sont quasi inexistantes, les contrôles de connaissance limités.

Question de la langue et de l'intégration de la culture locale dans l'enseignement de la philosophie.

En termes de contenu, les échanges dans les cours de philosophie, les devoirs et surtout les copies d'examens des élèves, notamment celles du Baccalauréat, montrent que ces derniers ont d'énormes difficultés en classe. Ces difficultés sont liées à une mauvaise appropriation de la notion d'abstraction, à une compréhension de la « vérité » fortement liée à certains éléments de la culture malienne, et enfin à la divergence et à la diversité des systèmes philosophiques. Les élèves qui viennent en classe de philosophie ont des schémas hérités de l'éducation reçue et de la langue maternelle utilisée. Or, le français est la langue d'enseignement au lycée, et étant donné leur environnement sociolinguistique, les élèves ont beaucoup de difficultés à comprendre cette langue étrangère. Lors d'une enquête menée dans trois lycées publics au Mali, nous avons mené un test auprès des élèves, consistant à leur soumettre un texte philosophique en français et à leur demander d'en faire une explication de texte tour à tour en français et en langues nationales. Les résultats ont montré une meilleure compréhension en langues nationales : en effet, en termes de Mentions, il y a 62, 57 % de copies médiocres en français contre 47, 36 % en langues nationales ; 23, 19 % de copies passables en français contre 17, 54 % en langues nationales ; et enfin 13, 45 % de copies ayant eu la mention Bien en français et 23, 97% en langues nationales.

Question de stratégie de compréhension. Dans les faits, les échanges entre élèves dans la cour de récréation, les stratégies utilisées par le professeur pour faire passer le message à l'apprenant et les stratégies d'appropriation des élèves, témoignent que les enseignants aussi bien que les élèves utilisent les langues nationales dans l'espace scolaire. Il s'agit là véritablement de stratégies de compréhension qui montrent que l'intérêt des élèves est spontanément éveillé lorsque leurs langues sont utilisées et leur patrimoine culturel sollicité dans l'espace de la classe.

Sangaré Coumba Touré, FLASH, Université de Bamako, Mali. Réunion de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique, Bamako, Mali, 1^{er} et 2 septembre 2009

de supports flexibles, peut ainsi donner aux élèves l'occasion de penser, de comparer, de se projeter notamment par rapport à leurs préoccupations.

Enfin, la question de l'évaluation de type traditionnel devrait également être abordée et notamment la prépondérance des exercices écrits, tel que la dissertation. Pourquoi par exemple ne pas envisager de considérer la participation orale tout au long de l'année en termes d'évaluation, et ne pas limiter celle-ci à l'écrit ? Il est fondamental d'envisager d'autres modes d'évaluation que le seul exercice de la rédaction, jugé souvent voie royale de l'expression du raisonnement. Il faudrait amener l'élève à se détacher des lieux communs et des réflexes qui l'habitent, pour raisonner pleinement et de manière autonome sans pour autant réciter une leçon.

Quelle formation pour l'enseignant ?

Un des constats principaux à l'échelle de l'Afrique concerne l'insuffisance d'enseignants de philosophie au niveau secondaire.

Le premier point, qui n'est pas propre à l'Afrique, est l'inadaptation de la formation reçue par les enseignants de philosophie par rapport aux exigences réelles de l'enseignement au niveau secondaire. Selon l'Etude, trois cas se dessinent dans ce domaine : des cas où un diplôme universitaire en philosophie est exigé, comme en Côte d'Ivoire, en République de Maurice, au Sénégal, au Tchad, au Lesotho ; des cas où une formation pédagogique est requise, complémentaire ou non à une formation philosophique, comme au Congo, au Sénégal, à Madagascar, au Niger, au Botswana; et des cas où d'autres titres, tels des diplômes universitaires dans d'autres matières, sont suffisants pour enseigner la philosophie, comme au Burundi, au Burkina Faso, au Rwanda, au Zimbabwe. Ce dernier cas démontre que le système éducatif a tendance à considérer que l'enseignement de la philosophie au niveau secondaire n'exige pas nécessairement de spécialisation. A cela s'ajoute l'absence de la formation continue, essentielle pour pérenniser l'intérêt du corps enseignant, améliorer les compétences et actualiser les savoirs dans la discipline.

La formation continue est considérée comme essentielle surtout pour remédier à l'insuffisance de formation initiale en philosophie. Pour relever le défi de la formation continue, les débats de Bamako ont recommandé que des Unités de formation continue soient établies dans les structures universitaires, afin de faciliter et de systématiser ce type de formation. A cet égard, le cas du Cameroun est exemplaire dans la mesure où le lien entre les enseignants de philosophie au niveau secondaire et les formateurs de l'Ecole Normale Supérieure est constamment entretenu. Cela se traduit notamment par des interventions de formateurs de l'Ecole Normale Supérieure dans les collèges et les lycées, de séminaires organisés à l'intention des enseignants du secondaire, ou encore de reprise d'études et/ou de formation par les enseignants du secondaire à l'Ecole Normale. Dans cette démarche d'interaction, le Cercle Camerounais de Philosophie (CER.CA.PHI.) joue un rôle majeur en organisant à l'intention des enseignants du secondaire, et ce avant chaque session du baccalauréat, des séminaires et des journées d'encadrement sous forme de séances d'explication des œuvres inscrites au programme officiel du secondaire. Les membres du Cercle sont de jeunes enseignants, professeurs de lycées préparant des thèses de doctorat mais aussi des assistants et des chargés de cours de l'enseignement supérieur, déjà docteurs en philosophie.

Le second point est que l'enseignement scolaire ne représente qu'un des débouchés professionnels possibles pour les diplômés en philosophie, et pas toujours le plus alléchant. Cette situation aboutit en partie à un écart entre le nombre de professeurs de philosophie et le nombre de diplômés des universités. Par ailleurs, un lien cohérent et complémentaire fait défaut entre d'une part les formations offertes à l'université, et d'autre part les besoins d'enseignants au niveau secondaire. Cette situation est d'autant plus complexe que les pays africains subissent le problème plus général de la « fuite des cerveaux », un aspect souvent évoqué dans l'Etude de l'UNESCO, du fait notamment du recrutement des meilleurs chercheurs par des universités dans d'autres régions du monde. Il s'agit là d'un véritable enjeu académique, qui ne se limite pas à priver le continent de ses meilleures ressources, mais détruit également toute possibilité de les recréer.

Quel rayonnement pour les philosophies africaines ?

Le contenu de l'enseignement de la philosophie relatif aux cultures locales représente également un enjeu considérable. L'Etude de l'UNESCO montre que les enseignants d'Afrique sont vivement enthousiastes pour introduire et promouvoir l'enseignement de la philosophie africaine et des philosophes africains. Parallèlement, les débats de Bamako ont confirmé l'existence à ce sujet d'une forte demande émanant également des élèves eux-mêmes, dont l'attention est immédiatement interpellée lorsque des proverbes ou des sentences appartenant aux cultures locales sont cités par le professeur. Pour répondre à cette demande, il est nécessaire de mettre à la disposition des enseignants une anthologie de textes de philosophes africains, afin qu'ils surmontent les difficultés à faire le lien entre leur enseignement de la philosophie, les cultures africaines et les auteurs africains et africanistes pertinents.

L'enjeu est de taille ici, car si la formation de l'esprit critique ne peut être réduite à une pédagogie culturaliste, des contenus d'enseignement provenant d'autres contextes risquent souvent d'apparaître aux élèves et aux enseignants comme abstraits et dépourvus de liens avec le concret de la culture dans laquelle ils vivent.

Philosopher dans un contexte de plurilinguisme en Afrique

L'Afrique est reconnue comme étant de loin le continent qui offre le plus de diversité linguistique. Cette pluralité des langues africaines, lorsqu'elle est adéquatement saisie par le système éducatif, constitue une extraordinaire richesse culturelle, dans laquelle enseignants et étudiants doivent puiser leurs savoirs. A cet égard, la philosophie est une des disciplines qui permettent le mieux de pleinement prendre possession de cette infinie richesse. En effet, philosopher dans un contexte de plurilinguisme exige de retravailler minutieusement les sens que peut prendre un concept donné, lorsqu'il est transposé dans une autre langue, voisine, ou totalement différente. C'est cette mise en dialogue de plusieurs langues, chacune exprimant différemment un même concept philosophique, qui donne véritablement matière à réflexion. Le terme qui exprime par exemple, le concept d'« Individu » dans ma langue n'évoque pas la même association d'idées dans celle de l'autre.

Ainsi, dans les écoles africaines où plusieurs langues sont depuis longtemps enseignées, les élèves peuvent considérablement et continuellement s'enrichir en s'exerçant à une réflexion philosophique qui prenne appui sur la diversité même des langues en place. Il sera donc absolument fondamental que

l'enseignant de philosophie, lorsqu'il donne un texte philosophique à lire aux élèves dans une langue, attire l'attention de ces derniers sur le fait que c'est précisément l'expérience du plurilinguisme qu'ils vivent quotidiennement qui permet et suscite une féconde pluralité de sens. Pour permettre une telle réflexion différenciée, il est nécessaire que les élèves aient accès à des textes écrits et/ou traduits dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux ; c'est ensuite à partir de là que le travail de comparaison sémantique peut commencer. Ce point fondamental a fait consensus lors des débats de Bamako. La question de la langue dans l'enseignement en Afrique en général, et dans celui de la philosophie en particulier, représente un défi majeur dans la mesure où la qualité de l'enseignement en dépend. Conscients de la nécessité de relever ce défi en amont du système éducatif dans son ensemble, les participants ont enjoint l'UNESCO à « consolider le partenariat avec l'Académie africaine des langues (ACALAN), les centres régionaux de langues¹⁵, l'Association des universités africaines et autres, en vue d'appuyer les universités dans l'utilisation des langues africaines dans l'enseignement de la philosophie »¹⁶.

Par ailleurs, afin de vraiment faire profiter les élèves africains de leur patrimoine plurilinguistique, un travail philosophique spécifique et innovant peut être envisagé. Cela consisterait à travailler directement à partir des langues africaines elles-mêmes pour, tout d'abord, déceler quelques grandes notions à portée philosophique (telles la Nature, la Vérité, la Mort...) ; étudier ensuite le réseau sémantique dans lequel elles s'insèrent ; et chercher enfin à comprendre comment ce réseau fonctionne dans une langue en le rapportant aux réseaux d'autres langues, africaines ou européennes¹⁷. Peu à peu se dessinera ainsi tout un ensemble de termes qui signifient des concepts philosophiques dans des langues africaines. A partir de là, les élèves pourront voir la façon spécifique dont leurs langues manipulent ces concepts, et éclaireront encore davantage leur compréhension en comparant certains termes dans leur propre langue aux termes équivalents dans d'autres langues qu'ils maîtrisent. Ce travail pourrait aboutir à la publication d'un Lexique plurilingue recueillant les termes philosophiques importants, accompagnés de leurs sens différenciés dans les langues d'enseignement des écoles africaines.

Parallèlement, d'autres possibilités telles que la traduction existent pour relever le défi des langues, en particulier celle de la véritable discussion à visée philosophique où la parole est maîtresse, et où les élèves peuvent se voir accordés la liberté d'exprimer leurs réflexions dans les langues qu'ils maîtrisent le mieux. Ce sont là autant d'atouts qu'il est nécessaire de prendre en compte, notamment lors du processus de formation des formateurs.

Pistes d'action possibles

Il y a une grande variété de moyens pour transmettre le goût du philosophe et pour éveiller l'intérêt et la curiosité pour cette discipline. L'Afrique représente un continent où des pratiques innovantes en matière d'enseignement de la philosophie peuvent être menées, exploitant les riches potentiels, humains et intellectuels qui sous-tendent le système éducatif de chaque pays.

¹⁵ CELHTO, CERDOTOLA, EACROTANAL, etc.

¹⁶ Voir « Recommandations en matière d'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique », dans ce document, p. 49.

¹⁷ Voir Barbara Cassin, *Vocabulaire européens des philosophies*, Paris, Sueil, 2004, p. XVII.

Renforcer la place de la philosophie à l'école

- Donner une place pleine, entière et autonome à la philosophie et ce, dans une approche de complémentarité et d'interdisciplinarité par rapport aux autres matières d'enseignement.

Initier des approches innovantes

- Favoriser la créativité et l'innovation en termes de méthodes d'enseignement de la philosophie. Pour ce faire, puiser notamment dans le vivier de pratiques novatrices développées pour l'apprentissage du philosopher, telle que la valorisation de l'oral dans le processus d'évaluation, l'utilisation de la discussion à visée philosophique (DVP), etc.
- Appuyer l'échange, la diffusion et la circulation des connaissances et des pratiques, au niveau intra-régional et international, en matière d'enseignement de la philosophie.
- Optimiser la production des manuels scolaires de philosophie pour le maître et l'élève, par une recherche permanente de qualité en incorporant les méthodes d'enseignement novatrices et en prenant en compte les enjeux qui se posent à l'enseignement de la philosophie en Afrique.
- Concilier la philosophie et les différents aspects culturels d'enseignement.

Concevoir une formation adéquate pour les professeurs de philosophie

- Valoriser la spécialisation en philosophie pour assurer des débouchés professionnels ciblés, en l'occurrence le travail d'enseignement de la philosophie au niveau secondaire par un corps enseignant spécifiquement formé à cet effet.
- Garantir une formation des enseignants de philosophie au niveau primaire qui allie à la fois les contenus didactiques et pédagogiques, propres au métier d'enseignant, et une spécialisation en philosophie.
- Cette formation pourrait être pérennisée et remise à jours par des formations continues adaptées.

Assurer un rayonnement des philosophies africaines

- Réaliser une capitalisation et un recueil des savoirs philosophiques du continent africain par et pour les pays d'Afrique est un préalable indispensable et efficace pour un impact direct dans les manuels scolaires de philosophie, à la fois de l'enseignant et de l'élève. A cet égard, les relais de coopération régionale et internationale, tels que les réseaux de l'UNESCO, sont des appuis à fort potentiel.
- Mettre à profit les relais de l'enseignement non-formel pour la diffusion et la dissémination des savoirs philosophiques africains.

Valoriser le plurilinguisme

- Faciliter l'accès à des textes écrits et/ou traduits dans les langues qu'ils maîtrisent le mieux.
- Exploiter l'idée d'un lexique plurilingue recueillant les termes philosophiques importants, accompagnés de leurs sens différenciés dans les langues d'enseignement des écoles africaines.
- Encourager un travail philosophique directement à partir des langues africaines, notamment par la discussion à visée philosophique (DVP) où l'expression orale constitue un atout pour la pensée réflexive.

L'enseignement de la philosophie au niveau

supérieur

La nature hybride de l'enseignement universitaire – se partageant entre enseignement/formation et recherche – est d'autant plus à l'œuvre dans le domaine des études philosophiques que ces dernières n'ont en général pas d'autres lieux institutionnels où se développer. L'enseignement universitaire ne se contente pas de contribuer à la formation de la personnalité et à la construction du sujet dans ses multiples dimensions – cognitive, affective, morale, culturelle ou sociale. Il entend avant tout mettre les étudiants en condition de produire de nouveaux savoirs et de les rendre capables de réagir aux transformations incessantes que connaît l'articulation des savoirs au sein des différentes cultures.

Le savoir philosophique est enseigné à l'université sous forme de méthodes de recherche, de catégories, de concepts, de critères de validité de l'argumentation et de structures plus ou moins formelles permettant de construire les mondes physique, historique, moral et rationnel. Qu'il s'agisse de former des formateurs, de nourrir une culture historique, d'apprendre des structures universelles du raisonnement ou d'étoffer la culture des enseignants-chercheurs de demain, c'est bien la présence d'une technicité et d'un savoir-faire proprement philosophiques qui distingue l'enseignement universitaire et qui en fonde toute la pertinence. En outre, dans les pays où existe un enseignement de la philosophie à l'école, la dynamique entre les enseignants du secondaire et ceux du supérieur représente un atout essentiel dans le processus d'éducation philosophique.

Il convient de noter qu'il ne s'agit pas dans cette partie d'aborder la question de la recherche en philosophie proprement dite, mais bien celle de son enseignement à l'université. Même s'il est évident que la structure universitaire englobe la composante recherche, cette dernière fera l'objet d'une étude de l'UNESCO à part, puisque les problématiques qui s'y rattachent sont d'une nature distincte de celle de l'enseignement universitaire proprement dit.

Aperçu

Dans la plupart des pays africains, un enseignement de la philosophie est dispensé au niveau universitaire. Parmi les réponses au Questionnaire de l'UNESCO¹⁹, des répondants de 29 pays africains¹⁸ ont indiqué que la philosophie était enseignée comme discipline distincte au niveau supérieur : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Swaziland, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

Une caractéristique générale se dessine quant à l'enseignement de la philosophie au niveau universitaire en Afrique. Dans les pays anglophones, où une approche globale est privilégiée, il est très fréquent que la philosophie soit une discipline incorporée à des centres ou des départements qui dépassent le seul champ de la philosophie. Pour les pays francophones, l'approche est plus ciblée, notamment par le biais

¹⁸ Questionnaire en ligne de l'UNESCO sur l'état des lieux de l'enseignement de la philosophie, dont les résultats ont été publiés dans l'Etude UNESCO, La Philosophie, une Ecole de la Liberté, Paris, Editions UNESCO, 2007, <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001536/153601F.pdf>

¹⁹ Il va sans dire que ces chiffres sont à nuancer dans la mesure où, d'une part, l'enquête de l'UNESCO a porté sur un nombre limité de personnes interrogées et dans la mesure où, d'autre part, le nombre de réponses par pays doit être impérativement contrebalancé par rapport au nombre d'universités et au type de programmes qui peuvent exister et pour lesquels les enseignants ayant répondu au questionnaire n'ont pas toujours nécessairement des informations à jour, voire ne disposent pas d'informations du tout.

des Ecoles Normales, nombreuses sur le continent, où la philosophie – et plus généralement les sciences humaines – sont enseignées. Aucune information n'a été reçue des pays lusophones de la région.

Par ailleurs, quelques caractéristiques particulières sont à noter. Par exemple, il n'y a pas de corrélation nécessaire entre les études suivies et les diplômes délivrés *in fine*. Ainsi, si des diplômes de philosophie sont délivrés il est possible que les cours de philosophie ne représentent qu'une part ténue du cursus effectué. Cette dichotomie se retrouve notamment dans le cas de l'Ouganda où le département de philosophie de l'Université de Makerere délivre un diplôme du département pour une formation Master en éthique et gestion publique et en droit de l'homme.

Autre constat, l'enseignement de la philosophie est ponctuel et accessoire dans certaines universités et ne constitue pas un cursus en tant que tel. On trouve ainsi les enseignements de philosophie dans des Facultés de lettres, de sciences de l'homme et de la société, etc. Il n'est pas rare que des cours de philosophie soient impartis au sein de Facultés de droit, de sciences économiques, de sciences sociales ou d'éducation. C'est le cas par exemple du Burundi, où l'enseignement de la philosophie s'inscrit dans le département de langues et de littératures africaines. Cette absence d'un cursus consacré à part entière à la philosophie se constate également dans le manque significatif d'instituts et de départements de recherche de philosophie à proprement parler, même si certaines universités en comportent.

Défis

Des études de philosophie, et après ?

Les liens avec le monde du travail et la question essentielle de la professionnalisation des diplômés en philosophie, sont une des pierres angulaires des réponses au questionnaire de l'UNESCO. Les témoignages réunis par l'UNESCO révèlent en effet un sentiment d'affaiblissement de l'enseignement de la philosophie à l'échelle continentale, dû notamment au manque de débouchés après une spécialisation dans ce domaine. Au Niger, deux témoignages s'accordent pour dénoncer l'« absence de perspectives d'emploi pour les étudiants », le fait que « beaucoup d'étudiants sortis de l'université s'orientent vers d'autres champs d'activités professionnelles » et, au sein même des sciences humaines et sociales, la tendance à délaisser la philosophie au profit de « filières plus professionnalisantes comme la sociologie ». Deux indologues écrivent depuis de la République de Maurice que « ceux qui cherchent du travail choisissent d'autres disciplines ».

Le problème est que la philosophie est souvent considérée comme peu apte à contribuer au progrès économique et scientifique. C'est comme si le développement économique pouvait faire fi de la réflexion philosophique. La philosophie souffre aussi du redéploiement des ressources vers d'autres priorités, notamment vers les sciences appliquées et les recherches industrielles. Un phénomène que l'on retrouve dans d'autres régions du monde et qui représente l'un des axes possibles d'intervention. Au Botswana, par exemple, on constate la « tendance actuelle à allouer des ressources à la science et à la technologie »; au Kenya, on constate que « le souci de rentabilité et le manque d'emplois après l'obtention du diplôme universitaire conditionnent le choix des sujets étudiés »; ou encore au Lesotho,

on déplore un « manque de sponsors, car les sciences humaines n'ont pas fait partie des priorités au même titre que les sciences exactes ». Un témoignage au Gabon dénonce les effets pervers d'une insuffisance structurelle d'enseignants unie à une faible motivation des élèves et des étudiants. Depuis le Nigéria, on évoque plus généralement un « manque de perception pour la valeur de la philosophie ».

La plupart des diplômés en philosophie en Afrique arrivent à trouver un emploi correspondant à la formation reçue, même si les délais peuvent être plus longs que pour d'autres types de carrières. Tout n'est donc pas décourageant. Souvent, l'obtention d'un diplôme en philosophie représente un moyen d'affirmation sociale. Ainsi, dans la présentation du département de philosophie de l'Université Makerere (Ouganda), un paragraphe consacré aux perspectives de carrière paraît intéressant : « Les cours dispensés dans le département de philosophie peuvent offrir des possibilités d'enseigner dans les institutions tertiaires ou de travailler en tant que fonctionnaire dans des bureaux différents, tels que le Cabinet du Président de la République, les Ministères des Affaires étrangères, de Travail et de l'entraide sociale, de la question du genre, de la Culture et du Développement de la communauté, ainsi que la possibilité de travailler dans les ONG ou dans d'autres institutions privées. Les diplômés en philosophie peuvent également faire partie des forces de sécurité, particulièrement au sein de la police et des prisons ».

Pendant les débats de Bamako, il a été reconnu que le préjugé sur le faible intérêt de l'enseignement de la philosophie – ou du moins sur son impact limité sur le développement économique du pays – relève d'une position idéologique que les philosophes et les acteurs de l'enseignement de la philosophie eux-mêmes doivent combattre de par leurs travaux de recherche et d'enseignement. Aujourd'hui, au-delà du domaine de l'enseignement, les diplômés en philosophie sont sollicités dans le domaine de l'éthique médicale (hôpitaux) ; dans celui de l'éthique administrative (entreprises privées); dans des ONG et organismes de médiations, notamment sur la question des droits de l'homme ; dans le domaine du journalisme et de la communication, etc. L'idée est de renforcer cette tendance à la diversification des débouchés, et l'enseignement de la philosophie devrait ainsi exploiter la piste de l'interdisciplinarité.

Les ressources humaines avant tout

Il est important de penser les liens et l'interaction entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, particulièrement sous le prisme de la professionnalisation et de la formation continue des enseignants de philosophie. La perméabilité entre les deux niveaux apparaît aujourd'hui en danger dans bien des cas. Ceci est relayé par les témoignages qui soulignent que dans les pays où l'enseignement secondaire ne favorise plus le développement ultérieur de carrières à l'université, le personnel enseignant apparaît souvent démotivé. Des témoignages, notamment du Mali et du Niger, évoquent la « précarisation du métier d'enseignant causée par la contractualisation de l'enseignement et l'absence de documentation ». Ce constat est aussi valable en République Centrafricaine où l'« effritement des effectifs d'étudiants à la Faculté » est imputé au « manque de motivation du corps enseignant ». Depuis le Sénégal, on évoque la difficulté de concilier un grand nombre d'étudiants avec des « infrastructures et des encadrements très insuffisants ».

Ensuite, il est urgent de remédier à l'exode de chercheurs africains vers les universités européennes et surtout nord-américaines, et à terme, sans doute, chinoises qui appauvrit considérablement l'attrait de la communauté académique sur les jeunes étudiants du continent africain. Comme le signalait Moses

Akin Makinde, professeur à l'Université Ife au Nigéria, dans une communication présentée au Congrès mondial de philosophie de Boston, en 1998, « il ne fait pas de doute que l'exode des philosophes vers les pays occidentaux – en raison de la mauvaise situation économique du pays d'origine et des départs en retraite comme des décès de certains professeurs de philosophie – a un impact négatif sur les programmes universitaires. La conséquence de ce phénomène peut s'avérer désastreuse pour la philosophie en Afrique. En bref, il sera difficile, voire impossible, de former des étudiants de 3^{ème} cycle qui remplaceraient les anciens professeurs après leur départ en retraite »²⁰. Depuis, la situation n'a guère changé. Comment former un nombre suffisant de philosophes pour assurer la continuité de la discipline ?

A cette question, les débats de Bamako ont évoqué, parmi les solutions durables, l'établissement de départements de philosophie dans les universités où il n'en existe pas encore, et l'octroi de bourses d'études pour la poursuite en 3^{ème} cycle. La formation de qualité d'enseignants et de professeurs de philosophie en dépend, surtout dans un contexte où le manque de professionnels est criant. Une autre mesure complémentaire serait la coopération Sud-Sud en termes d'échanges d'étudiants, de professeurs et de chercheurs en philosophie. Ce type de coopération, s'il est vigoureusement soutenu par les autorités politiques compétentes, pourrait grandement renforcer la formation des enseignants de philosophie en leur faisant profiter de moyens qui n'existent pas dans leurs pays d'origine. A l'heure actuelle, cette coopération Sud-Sud existe bel et bien et porte ses fruits dans plusieurs pays francophones d'Afrique, et la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat), présentement en cours dans plusieurs universités de la région, devrait davantage faciliter ces initiatives.

Des ressources documentaires innovantes et variées

L'enjeu du renforcement et de l'enrichissement des bibliothèques universitaires en Afrique, en matière de philosophie, ne se limite pas au champ universitaire, mais a une dimension beaucoup plus large. Comme l'indique le *Rapport mondial sur l'information 1997-1998*, les bibliothèques universitaires en Afrique, lorsqu'elles existent, non seulement rendent service aux étudiants, mais « jouent [aussi] un rôle fondamental dans l'organisation des services publics de bibliothèque et d'information [...] ». Dans certains pays, les bibliothèques universitaires font également office de bibliothèque nationale, soit à titre temporaire, soit parce que le pays n'a ni prévu ni créé de bibliothèque nationale. Ainsi, n'est-il pas rare, dans de nombreux pays d'Afrique, de trouver dans des bibliothèques universitaires d'importantes collections comprenant de 100 000 à 500 000 livres, périodiques, manuscrits non publiés et autres matériels »²¹. On mesure donc l'extrême importance et le grand intérêt de fournir les bibliothèques universitaires en ouvrages sur la philosophie : ces bibliothèques servent en effet à relayer la connaissance de la philosophie auprès du grand public.

Toutefois, le même rapport continue en précisant que « la détérioration de la situation économique des pays africains depuis une décennie environ a eu des conséquences désastreuses sur la qualité des services de bibliothèque dans les institutions universitaires, qui sont presque toutes financées par les pouvoirs publics. La plupart ne sont plus en mesure d'acheter de nouveaux ouvrages et ont dû mettre fin à une grande partie de leurs abonnements à des périodiques »²². Ce constat est particulièrement vrai

²⁰ Voir <http://www.bu.edu/wcp/Papers/Afri/AfriMaki.htm>

²¹ Courrier, Y. et Large, A., *Rapport mondial sur l'information 1997/1998*, Editions UNESCO, Paris, 1997, p.68.

²² Ibid.

pour la philosophie, dont l'enseignement en Afrique est confronté à un manque de ressources documentaires, de bibliographies philosophiques à jour et autres outils de référence. Or, les publications scientifiques contemporaines sur la philosophie existent, et des colloques internationaux se tiennent à travers le monde, produisant des Actes tout à fait importants pour l'avancement de la discipline. Ce sont ces productions là entre autre que les universités africaines doivent s'efforcer d'acquérir dans leurs bibliothèques. Le Rapport conclut en rappelant que « partout dans le monde, il n'est de décision importante qui ne s'appuie sur des services efficaces de bibliothèque et d'information »²³. Aussi, une recommandation spécifique a été formulée lors des débats de Bamako au sujet de l'acquisition d'ouvrages par les écoles et les universités, souvent très coûteux. Un appel est lancé aux autorités afin qu'elles prennent « des mesures spécifiques permettant de détaxer les ouvrages, manuels et matériels informatiques à l'usage de l'enseignement et de la recherche en philosophie »²⁴.

De plus, aujourd'hui, les TIC (technologies d'information et de communication) peuvent, lorsqu'elles sont bien pensées et adaptées, apporter certaines solutions. L'accès au numérique constitue en effet un facteur essentiel dans le renforcement de la formation et de l'enseignement universitaires. La plupart des chercheurs africains philosophes suppléent au manque de serveurs locaux par le recours au service de courrier électronique de serveurs internationaux – Yahoo, Google, MSN – ou de réseaux dédiés comme Refer. Ainsi, professeurs et étudiants peuvent accéder aux ressources documentaires variées sur des sujets qui les occupent.

Dans le contexte évolutif de l'édition en sciences humaines qui, notamment en ce qui concerne les revues, voit la plupart des maisons d'édition se recentrer progressivement sur l'édition et la distribution en format numérique, les modalités d'accès à ces fonds immatériels représentent un enjeu considérable. La plupart des maisons d'édition scientifiques proposent aujourd'hui des contrats de diffusion à l'échelle nationale, permettant à des réseaux de bibliothèques et d'établissements d'enseignement d'accéder à l'ensemble de leurs publications. Ainsi, en Afrique du Sud, un projet visant à assurer l'accès aux publications numériques à l'ensemble des centres de recherche et d'enseignement du pays est en train de se mettre en œuvre, avec des consortiums locaux cherchant à se réunir dans le *South African Site Licensing Initiative (SASLI)*, un consortium à l'échelle nationale. Il serait très opportun d'encourager une multiplication de ces portails d'acquisition et de distribution de l'information scientifique à l'échelle du continent africain.

La philosophie : Agora du débat public

L'un des rôles majeurs de l'université et, à l'intérieur de celle-ci, de l'enseignement de la philosophie, est de favoriser les débats d'idées pour faire avancer l'état de nos connaissances. Et dans ces débats, le politique, ou autrement dit les affaires qui concernent l'évolution et l'avenir de la polis, prend une place très importante. Mais pour que la philosophie soit une agora authentique du débat public, il faut que la liberté académique soit garantie dans les universités. Or la difficulté dans nombre de pays dans le monde est de parvenir à penser adéquatement le lien qui unit philosophie, politique et liberté académique. Le danger apparaît lorsque des régimes ou des systèmes politiques prétendent imposer aux enseignants-

²³ Ibid, p. 76.

²⁴ Voir « Recommandations en matière d'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique », dans ce document, p. 47.

chercheurs et aux étudiants des formes d'obédience voire de fidélité politique, réduisant ainsi l'enseignement de la philosophie à une simple diffusion d'une idéologie. C'est le cas par exemple lorsque des serments de fidélité ou d'orthodoxie politique sont imposés périodiquement aux communautés savantes. La contrainte politique, c'est aussi l'interdiction que l'on observe encore dans de nombreuses circonstances d'inscrire certains sujets dans les programmes d'enseignement, ou encore l'imposition aux chercheurs d'un pays d'une orthodoxie philosophique à laquelle ils sont tenus de se conformer.

Il s'agit là d'autant de cas de figure qui portent atteinte à la liberté de la recherche, de l'enseignement et de l'apprentissage de la communauté académique et des étudiants, surtout lorsque leur discipline, la philosophie, repose précisément sur la remise en question constante des certitudes. Il existe également une forme plus subtile de pression sur les enseignants et les étudiants, difficile à déceler, et qui a été signalée par plusieurs enseignants-chercheurs. Il s'agit notamment du climat politique qui s'établit au sein d'une communauté savante et qui prend la forme d'une autocensure de la part des membres de cette communauté, notamment lorsqu'on touche à des sujets politiquement sensibles ou controversés.

Eu égard à la situation africaine actuelle, comme le dit le philosophe congolais Phambu Ngoma-Binda, « l'importance de la prise en compte des questions politiques est l'élément principal qui détermine le degré de conscience politique d'une activité philosophique. Et le degré de conscience politique d'une philosophie est la mesure essentielle de son potentiel d'efficacité pratique »²⁵. Pour que cette remarque prenne tout son sens, et pour que la philosophie ait un impact réel et direct sur le politique, il faut donc que tous les acteurs de la vie académique et politiques africaines travaillent ensemble pour défendre fermement et durablement la liberté académique dans les universités du continent.

Les débats de Bamako ont rappelé que la liberté académique doit être protégée et garantie avant tout par l'Etat lui-même. Ce sont effectivement les pouvoirs publics qui, à travers le traitement décent du corps enseignant en tant que membres de la fonction publique, doivent garantir que l'enseignement de la philosophie soit libre de toute sollicitation extérieure. Or certaines évolutions générales des conditions de vie et de travail des enseignants, voire parfois les considérations qui envisagent de supprimer des postes d'enseignants et de professeurs du corps de la fonction publique, sont des signes inquiétants.

La philosophie et les institutions confessionnelles

Une autre question de fond qui doit être abordée concerne le lien entre la philosophie en tant que discipline universitaire indépendante, et les enseignements confessionnels qui, souvent en Afrique forment aussi les futurs enseignants de philosophie. En effet, la brèche laissée ouverte par l'absence de politique publique en faveur de l'enseignement de la philosophie a fourni une occasion à de multiples organisations confessionnelles de dispenser un enseignement en philosophie.

Des répondants à l'enquête de l'UNESCO soulignent en effet une particularité de l'enseignement supérieur en Afrique, à savoir que ce sont surtout les institutions supérieures qui forment les prêtres et les pasteurs qui ensuite enseignent obligatoirement la philosophie. C'est le cas par exemple du Rwanda où des établissements confessionnels se sont installés après 1994, dans le cadre d'une reconstruction

²⁵ Phambu Ngoma-Binda, *Philosophie et pouvoir politique en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 25.

du système d'enseignement supérieur du pays, mais la présence de la philosophie dans les établissements confessionnels traverse l'ensemble du continent.

Certes, de telles initiatives peuvent avoir des aspects bénéfiques, dans le sens où ces établissements font que, malgré tout, la philosophie n'est pas totalement absente de l'enseignement supérieur. Cependant, il faut s'interroger sur l'approche que ces établissements confessionnels adoptent vis-à-vis de la philosophie.

À un autre niveau, on signale depuis le Kenya que « combiner la philosophie, la théologie et les études de religion dans les universités publiques a privé l'enseignement de la philosophie de quelques heures de cours », alors qu'un autre spécialiste du même pays insiste sur le fait que l'enseignement de la philosophie est « limité et confiné à l'université et institutions théologiques ». En Ouganda, on considère que l'enseignement de la philosophie « est compris à tort, en tant que religion et éthique, et est vu comme étant le monopole du clergé, pour lequel les perspectives de carrière sont limitées à l'enseignement ». Ce qui peut paraître excessif, mais renvoie à un climat culturel parfois ignoré.

Enseignement de la philosophie et interdisciplinarité

Une approche interdisciplinaire qui interroge constamment les liens entre la pensée philosophique et les différentes expressions culturelles en jeu en Afrique serait un bon moyen pour parvenir à redonner une dynamique à la discipline même de la philosophie. En effet, il paraît difficile et réducteur dans le contexte de l'Afrique, de vouloir absolument limiter l'enseignement de la philosophie à des textes ou à des auteurs qui seraient reconnus comme proprement philosophiques, dans un sens purement académique, car la culture orale, les mythes, ou les contes africains par exemple sont eux aussi susceptibles d'être examinés par un regard philosophique.

L'approche interdisciplinaire est d'autant plus fondée qu'aujourd'hui, les centres d'études culturelles (*cultural studies*) représentent en effet des lieux de recherche philosophique aussi importants et aussi riches que les départements de philosophie. Cet élargissement reflète un désir d'interdisciplinarité que partagent bien de chercheurs, et qui joue un rôle croissant dans l'organisation de la recherche et des enseignements académiques. Les exemples de l'ethnophilosophie en Afrique, la réflexion sur le néoconfucianisme en Chine et en Asie de l'Est, la dialectique entre religion et laïcité en Occident, ou encore l'articulation entre rationalité philosophique et valeurs indiennes, illustrent la portée culturelle de toute réflexion philosophique.

Au sein de la réflexion philosophique elle-même, une telle approche donnera au débat sur la « philosophie africaine » toute sa richesse et sa complexité, compte tenu des trois grandes tendances qui sont apparues ces dernières années concernant la définition de la « philosophie africaine »²⁶. La première affirme que la philosophie africaine se trouve essentiellement dans les pensées spéculatives qui sous-tendent les différentes expressions littéraires traditionnelles, tels que les proverbes, les mythes, ou les rituels que les sociétés africaines se sont transmises (position de John Mbiti par exemple) ; la deuxième, au contraire, défend que seules les réflexions individuelles sur les problèmes contemporains

²⁶ Kwasi Wiredu, « Postface I: Some issues in philosophy in Africa today ». In *Teaching and research in philosophy: Africa*, Paris, UNESCO, 1984, p. 263-265

sont réellement philosophiques (position de Paulin Hountondji par exemple) ; et enfin la troisième définit la philosophie africaine comme une démarche critique des philosophes contemporains, ou des « Sages-philosophes », qui exploite le patrimoine intellectuel ancien en le réinterrogeant (position de H. Odera Oruka). C'est en effet une démarche interdisciplinaire qui montrera clairement que la philosophie africaine est riche et variée, et qu'elle ne peut et ne doit être appréhendée que comme telle. Parce que la philosophie est une critique des savoirs, ou une théorie générale des formes culturelles, son impact sur les traditions culturelles est important, en même temps que ces dernières nourrissent considérablement ses réflexions. Ainsi, il conviendrait que les universités africaines tirent profit de cette nouvelle tendance académique vers l'interdisciplinarité, pour pleinement développer les débats autour de la notion de « philosophie africaine » qui ne cesse d'agiter la communauté scientifique africaine depuis des années.

En ce qui concerne l'articulation de la philosophie avec d'autres enseignements, le principe d'interdisciplinarité dans l'enseignement de la philosophie peut s'opérer sous deux formes qui peuvent être parfaitement complémentaires et parallèles. D'une part, l'enseignement de la philosophie peut être rendu obligatoire dans les cursus universitaires de quelques disciplines de sciences humaines telles que le droit, l'économie, l'histoire et la littérature, mais aussi dans des disciplines de sciences exactes et naturelles telles que la biologie, la physique et la chimie. L'éclairage philosophique au sein de ces disciplines contribuera incontestablement à approfondir et à améliorer la compréhension des étudiants de leur propre matière, que ce soit à travers par exemple la question de l'origine du droit ou du problème du droit naturel, la question de la finalité de l'économie, de la croissance et du développement, ou encore la question métaphysique de l'origine de la vie et celle, éthique, du droit de manipuler celle-ci.

D'autre part, les départements de philosophie peuvent eux-mêmes s'ouvrir à l'interdisciplinarité, en proposant des parcours interdisciplinaires aux étudiants. Cette pratique est par exemple d'ores et déjà engagée par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Omar Bongo de Libreville, qui propose dès la première année d'étude de philosophie trois parcours : le premier se consacre à l'étude de l'histoire de la philosophie proprement dite et vise à former de futurs enseignants de philosophie ; le deuxième associe philosophie et Lettres et vise à former notamment aux métiers du spectacle, de conservateur des bibliothèques ou de l'archivage ; le troisième associe philosophie et droit, et vise à former les étudiants aux différents métiers dans le domaine juridique. Dans ce sens, l'interdisciplinarité peut grandement contribuer à diversifier les débouchés des diplômés en philosophie. Enfin, les départements de philosophie sont de plus en plus sollicités pour dispenser des formations ponctuelles aux cadres de l'administration ou du secteur privé sur des questions spécifiques, et il est absolument crucial que ces départements puissent répondre à ces besoins en favorisant une plus grande flexibilité et diversité d'offres de formations.

Loin de céder aux tendances vers une professionnalisation des cursus, l'ouverture interdisciplinaire est une preuve que les exigences conceptuelles et méthodologiques qui sont propres à la philosophie contribuent à la formation générale de différents acteurs concernés de la société, et sont par ailleurs indispensables et utiles à l'exercice éclairé de différents métiers. Bien entendu, cette démarche d'ouverture ne doit pas impliquer l'affaiblissement de la formation des enseignants de philosophie eux-mêmes qui doivent bénéficier d'une formation de qualité dans leur discipline propre.

Pistes d'action possibles

Il est fondamental de prendre en compte ces défis, d'étudier les pistes d'action proposées, et de voir dans quelle mesure il est possible de mettre en œuvre des politiques éducatives qui en découlent.

Protéger la liberté académique

- Préserver le principe de liberté académique.
- Veiller à son respect effectif en faisant en sorte qu'aucune instance externe à la dynamique des échanges scientifiques ne puisse prétendre fixer les priorités de la recherche, juger de la pertinence des discussions ou établir les limites du domaine disciplinaire.
- Apporter un soutien à la recherche et à l'enseignement philosophique en vue de renforcer la place des communautés de philosophes, tout en les laissant libres de se développer selon une diversité maximale d'approches et de choix thématiques, méthodologiques et conceptuels.

Promouvoir la philosophie en tant que discipline autonome

- Encourager la création et/ou le renforcement des départements de philosophie autonomes au sein des institutions d'enseignement supérieur en vue de promouvoir la philosophie en tant que discipline à part entière.

Favoriser l'interdisciplinarité

- Développer une approche interdisciplinaire de l'enseignement de la philosophie, pour contribuer efficacement aux réflexions académiques sur les différents aspects de la pensée philosophique traditionnelle et contemporaine en Afrique.

Renforcer les ressources humaines

- Encourager la création et/ou le renforcement des départements de philosophie en termes de ressources humaines et de budget pour qu'ils deviennent des débouchés possibles et valables pour les diplômés en philosophie.
- Appuyer des partenariats avec les secteurs public et privé en vue de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en philosophie.
- Assurer une interaction et une collaboration durables et systématiques entre les enseignants au niveau secondaire et les professeurs de l'université, notamment à travers la formation continue, les projets de recherche conjoints, ou les détachements d'enseignants, en vue de garantir la motivation du corps enseignant.
- Prendre des mesures pour favoriser le « retour des cerveaux », à travers la promotion de jeunes chercheurs au sein des universités et/ou le recours aux agences spécialisées au soutien de la recherche, pour mettre en place des programmes de retour.

Consolider les ressources documentaires

- Travailler pour créer des réseaux avec des maisons d'édition ou plus largement avec le secteur privé, pour assurer l'acquisition de publications philosophiques contemporaines par les bibliothèques universitaires africaines.
- Encourager la création de portails numériques d'acquisition et de distribution de l'information scientifique dans le domaine de la philosophie.

Conclusion

La philosophie est un outil formidable pour former un esprit critique et une attitude responsable. La philosophie ne s'improvise pas. C'est avant tout un savoir-faire qui nécessite de répondre aux exigences qui lui sont propres et de relever au préalable les défis nécessaires à sa mise en œuvre. C'est une discipline qui se construit tout au long de la vie, enfance, adolescence et âge adulte, de façon interdépendante que ce soit dans un cadre institutionnel ou non.

L'enseignement de la philosophie doit être soutenu avec force et vision, investi de nouvelles manières d'enseigner, de transmettre et de faire partager. Il doit également intégrer l'héritage du passé, sans en rester prisonnier, et prendre en compte les autres modes de pensée, tout en construisant sa propre identité d'aujourd'hui et de demain.

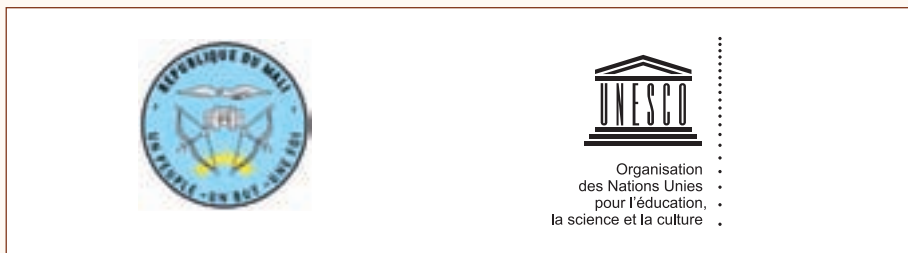
L'enseignement de la philosophie en Afrique doit assurer son plein rôle de stimulation à l'exercice libre de la pensée, d'une pensée critique et responsable, tout comme il doit contribuer à la construction de la paix et à la promotion d'un développement durable. L'émergence de citoyens pleinement conscients de leur rôle, de leurs responsabilités et de l'enjeu qu'ils représentent est un atout face aux défis qui se font jour.

Envisagée dans la perspective d'une éducation de qualité, la philosophie pour tous à tous les niveaux d'enseignement, devient aujourd'hui une nécessité. Une décision au plus haut niveau politique doit être prise à cet égard, en vue d'une formulation de politiques éducatives qui intègre la philosophie dans un processus global de réforme.

Recommandations en matière d'enseignement de la philosophie

**dans les pays
francophones
d'Afrique**

Réunion régionale de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique - Bamako, Mali, 1^{er} et 2 septembre 2009



Recommandations

Rappelant la Déclaration de Paris pour la philosophie (Paris, 1995)¹ qui affirme que le développement de la réflexion philosophique, dans l'enseignement et dans la vie culturelle, contribue de manière importante à la formation des citoyens, en exerçant leur capacité de jugement, élément fondamental de toute démocratie, et que l'éducation philosophique, en formant des esprits libres et réfléchis, capables de résister aux diverses formes de propagande, de fanatisme, d'exclusion et d'intolérance, contribue à la paix et prépare chacun à prendre ses responsabilités face aux grandes interrogations contemporaines, notamment dans le domaine de l'éthique,

Rappelant la Stratégie intersectorielle de l'UNESCO concernant la Philosophie (adoptée en 2005)², qui stipule que la philosophie construit les outils intellectuels nécessaires pour pouvoir analyser et comprendre les concepts essentiels comme la justice, la dignité et la liberté, aide à développer des capacités de réflexion et de jugement indépendants, stimule les facultés critiques indispensables pour comprendre le monde et s'interroger sur les problèmes qu'il pose, et favorise la réflexion sur les valeurs et les principes,

Rappelant que le volet 2 de ladite Stratégie exhorte l'UNESCO à encourager l'enseignement de la philosophie dans tous les pays, notamment en formulant des recommandations sur une politique de l'enseignement de la philosophie aux niveaux secondaire et universitaire, et sur l'élaboration d'un programme complet d'enseignement de la philosophie, y compris l'enseignement des différentes traditions philosophiques et de la philosophie comparée,

Prenant appui sur les résultats de l'Etude publiée par l'UNESCO en 2007, *La Philosophie une Ecole de la Liberté – Enseignement de la philosophie et Apprentissage du philosophe : Etats des lieux et Regards sur l'avenir*³,

Conscients de la nécessité de relever les défis auxquels fait face l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique ;

¹ Citée dans la Stratégie intersectorielle concernant la philosophie, 171 EX/12, Conseil exécutif de l'UNESCO, Paris, 2005

² Ibid.

³ UNESCO, *La Philosophie, une Ecole de la Liberté*, Paris, Editions UNESCO, 2007

Nous félicitant de la perspective d'une réunion interrégionale sur l'enseignement de la philosophie que l'UNESCO organisera prochainement, afin de partager les résultats des consultations régionales ;

Exhortant les Etats membres à manifester une volonté ferme et un engagement politique soutenu en faveur de l'enseignement de la philosophie, dans le cadre de politiques éducatives de qualité ;

Nous, les participants à la réunion régionale de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique, tenue à Bamako, République du Mali, du 1^{er} au 2 septembre 2009⁴, appelons :

1. Les Etats membres de la région à

- Valoriser la philosophie et son enseignement en vue de contribuer à l'évolution des mentalités en faveur de la paix, de la tolérance et du développement des sociétés ;
- Renforcer les capacités de l'enseignement de la philosophie en vue de contribuer à la formation de citoyens responsables, notamment en éveillant la capacité réflexive dès le plus jeune âge ;
- Intégrer la philosophie africaine dans les programmes de philosophie, dans les manuels et autres supports pédagogiques, en s'appuyant sur les sagesses africaines et sur les textes de philosophes africains ;
- Prendre des mesures spécifiques permettant de détaxer les ouvrages, manuels et matériels informatiques à l'usage de l'enseignement et de la recherche en philosophie ;
- Renforcer la formation de tous les enseignants de philosophie à tous les niveaux aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif ;
- Créer et renforcer des interactions régulières et systématiques entre les enseignants de philosophie et les institutions tant au niveau secondaire que supérieur, en mettant en place des programmes de formation et d'échanges ;
- Encourager la formation continue des enseignants à travers la multiplication de séminaires, d'ateliers, de colloques, de rencontres, de voyages d'études et des universités d'été, au niveau national, sous-régional et régional, notamment en ce qui concerne les pratiques philosophiques innovantes ;
- Accorder une attention particulière à l'accès des femmes à la formation et au recrutement dans l'enseignement de la philosophie ;
- Créer des départements de philosophie autonomes dans les universités, là où il n'en existe pas, ainsi que des Unités de formation continue dans les structures universitaires ;
- Doter les universités d'un cursus de troisième cycle en philosophie, là où il n'en existe pas, et faciliter les échanges d'étudiants et de formateurs dans le cadre de coopération ;
- Promouvoir l'interdisciplinarité en rendant obligatoires les cours de philosophie dans les curricula d'autres disciplines d'enseignement universitaire, technique et professionnel ;
- Proposer des parcours interdisciplinaires, au sein des départements de philosophie, afin d'améliorer et de diversifier le potentiel des diplômés en philosophie sur le marché du travail ;
- Offrir des formations spécifiques en philosophie au sein des départements de philosophie, selon les besoins des structures publiques et du secteur privé ;
- Valoriser les diplômés en philosophie, en permettant à leurs titulaires de se présenter aux différents concours de la fonction publique ;

⁴ Voir liste des participants en Annexe.

- Généraliser l'enseignement de la philosophie à tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les filières, en particulier au niveau secondaire ;
- Organiser une conférence d'harmonisation des programmes d'enseignement de la philosophie à tous les niveaux ;
- Encourager et renforcer la coopération Sud-Sud en Afrique en termes de mise en commun des ressources humaines et documentaires, de formation des enseignants de philosophie et de programmes de recherche et d'écriture de textes en philosophie ;
- Accorder une attention particulière favorable aux conditions de travail des enseignants de philosophie, au regard du rôle qui leur est assigné ;

2. Les Commissions nationales pour l'UNESCO à

- Créer des sous-Comités de philosophie au sein des Commissions nationales pour l'UNESCO, et donner une priorité aux demandes visant à promouvoir l'enseignement de la philosophie, et ce au titre du programme de participation (PP) ;

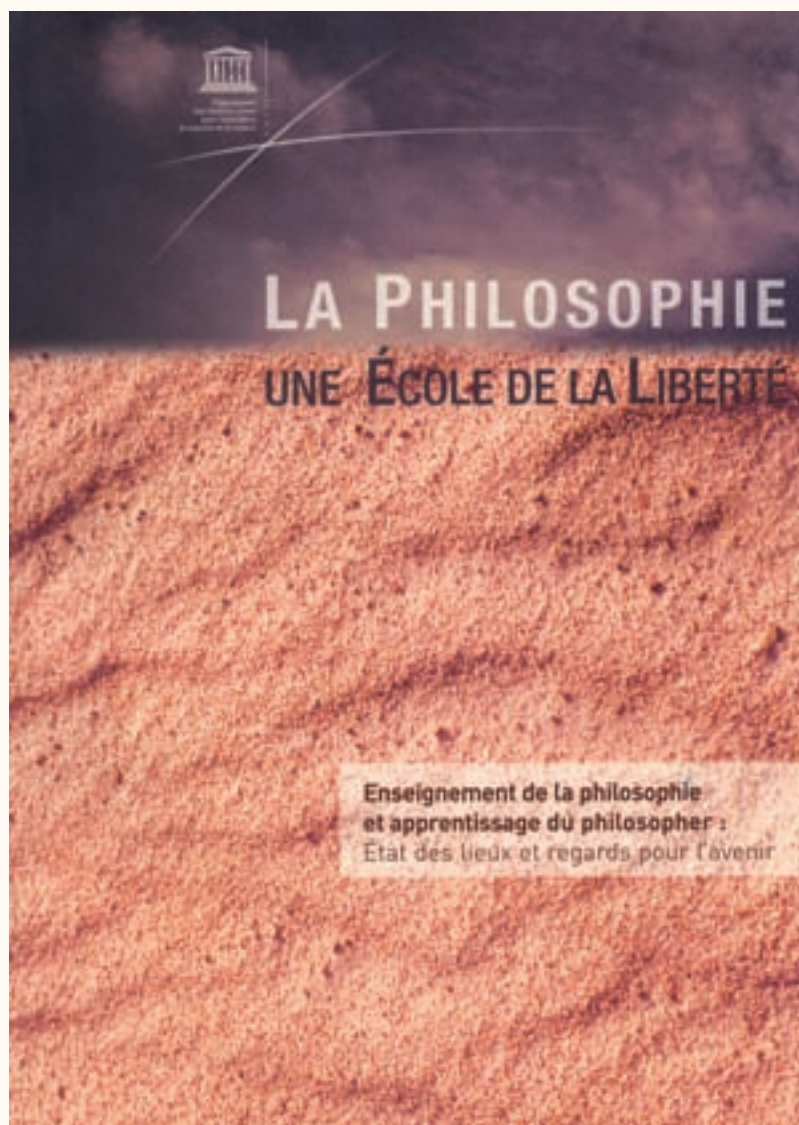
3. Les philosophes, les enseignants de philosophie, les associations de philosophie et les institutions responsables des langues nationales africaines à

- S'engager dans un processus de refondation de la philosophie et de son enseignement en Afrique ;
- S'investir dans l'innovation pédagogique et la recherche d'un enseignement philosophique de qualité aux niveaux national, sous-régional et régional ;
- Développer davantage une démarche didactique se fondant sur la problématisation, la conceptualisation et l'argumentation dans l'enseignement de la philosophie ;
- Introduire des méthodes d'éducation active et interactive, en ayant recours à la participation dynamique de l'apprenant dans le processus enseignement/apprentissage ;
- Utiliser des supports écrits, oraux, audiovisuels et autres dans l'enseignement de la philosophie ;
- Exploiter l'idée d'un lexique plurilingue recueillant les concepts philosophiques importants, accompagnés de leurs sens différenciés dans les langues nationales africaines ;
- Proposer des passerelles entre les départements de philosophie et le monde du travail, notamment le secteur privé ;
- Créer et soutenir des revues scientifiques de philosophie, en faisant appel aux TIC ;
- Vulgariser la culture du numérique, en particulier en créant des sites Internet et en développant des réseaux ;

4. L'UNESCO à

- Apporter un soutien particulier aux pays qui s'engagent dans la formulation d'une politique nationale en matière d'enseignement de la philosophie à tous les niveaux ;
- Favoriser des rencontres conjointes entre enseignants de philosophie des pays d'Afrique de zones linguistiques différentes ;
- Appuyer l'apprentissage du philosopher à l'école primaire, y compris dans les langues africaines, en favorisant la mise en œuvre d'expériences pilotes dans les pays francophones d'Afrique ;
- Encourager la recherche philosophique et l'édition des productions philosophiques ;
- Aider à l'acquisition des documents et des manuels de base de l'apprentissage du philosopher et de l'enseignement philosophique ;

- Consolider le partenariat avec le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH) et les autres partenaires, dans la conception d'un processus d'accompagnement des Associations de philosophie ;
- Encourager la création de réseaux d'associations des professeurs de philosophie dans les pays francophones d'Afrique ;
- Consolider le partenariat avec l'Académie africaine des langues (ACALAN), les centres régionaux de langues⁵, l'Association des universités africaines et autres, en vue d'appuyer les universités dans l'utilisation des langues africaines dans l'enseignement de la philosophie ;
- Mener une étude sur les conditions de travail des enseignants de philosophie.



Editions UNESCO, 2007

⁵ CELHTO, CERDOTOLA, EACROTANAL, etc.

Annexes

Discours

Participants

Discours de S. Exc. Monsieur Modibo Sidibé, Premier Ministre de la République du Mali

Prononcé à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la réunion régionale de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique, par S. Exc. Monsieur Ibrahima N'Diaye, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mali - Bamako, Mali, 1^{er} septembre 2009

**Monsieur le Ministre de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales,
Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
Messieurs les Ministres des Pays invités,
Monsieur le Président de l'Académie Africaine des Langues,
Monsieur le Directeur du Bureau multi-pays de l'UNESCO à Bamako,
Monsieur le Président de l'Association malienne de philosophie,
Mesdames, Messieurs les Membres des Cabinets ministériels et Directeurs des Services centraux et rattachés,
Mesdames et Messieurs des participants d'ailleurs et du Mali,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,**

Le choix porté sur mon Pays le Mali nous honore à plus d'un titre. Je voudrais d'ores et déjà remercier très sincèrement le Directeur général de l'UNESCO et toute son équipe des sciences sociales et humaines pour cette attention particulière.

La tenue de cette Conférence régionale africaine vient à point nommé dans la conjoncture actuelle du développement socio-économique de nos pays, en pleine mutation dans un village planétaire avec ses controverses et ses crises à tous les niveaux.

Il y a indéniablement, depuis une dizaine d'années, un regain d'intérêt pour la philosophie. Le développement des nouvelles pratiques philosophiques comme les cafés philosophiques et les programmes de philosophie à l'école est un indice de cette vitalité.

Ce souci de faire une philosophie accessible à tous, comme le demandait le Directeur général de l'UNESCO Federico MAYOR ne se fonde-t-il pas sur le besoin pour tout citoyen de trouver des réponses à des questions de vie, voire de survie, les questions relatives au rôle de citoyen (enjeux éthiques, politiques et philosophiques) associées aux changements rapides dans notre monde moderne?

Au-delà de ces nouvelles tendances sociales de la réflexion philosophique, il faut aussi mentionner des préoccupations philosophiques plus diffuses qui touchent de plus en plus de grands segments de la population. Si la quête de sens est palpable dans les sociétés industrialisées, quête de sens qui a besoin de la philosophie, dans nos sociétés en quête elles aussi de développement économique où la lutte

contre la pauvreté est le leitmotiv de tous les combats, il n'est pas facile de conclure à un besoin de philosopher. Parce que, ici également, le niveau intellectuel général de population est déterminant.

Je constate, par exemple, avec regret, que la philosophie et son enseignement n'ont pas pu ou n'ont pas su profiter des nouveaux espaces de liberté créés à la suite des mouvements démocratiques en Afrique. L'avènement de la démocratie aurait dû être un levain pour la réflexion et la pratique philosophiques. Mais je me pose des questions et je pose des questions à cette auguste assemblée.

Pourquoi l'Afrique est-elle en reste par rapport à ce qui se passe ailleurs ? Les raisons sont-elles seulement institutionnelles ? Quelle est la part de responsabilité des intellectuels africains ?

Il est vrai que l'UNESCO est très préoccupée par l'affaiblissement de la philosophie dans les parcours et les programmes d'études des institutions d'enseignement supérieur de beaucoup de pays. Les réformes actuelles des systèmes éducatifs cherchent plutôt à unifier et rationaliser l'ensemble des systèmes en vigueur, à partir de ce qu'on appelle des « compétences et qualifications », dans le but de former des individus qui s'intégreront sur le marché du travail national, dans le cadre de la mondialisation. La philosophie se retrouve éliminée de plus en plus des disciplines de base. Ainsi, les humanités ne sont plus considérées comme éléments de base dans la formation des étudiants, en ne considérant comme indispensable et suffisantes, que les mathématiques, quelques sciences naturelles, et d'autres pratiques du domaine de la communication.

Pour notre part, nous estimons que les pays africains ne devraient pas aller à l'encontre des principales orientations de l'UNESCO, organisme qui a justement réalisé des efforts universels dans un sens opposé, c'est-à-dire pour que la philosophie, de part son caractère humaniste, ne soit pas seulement enseignée pour le baccalauréat, mais à tous les niveaux de la société. L'UNESCO, dont fait partie nos différents pays qui approuvent ses résolutions, a exposé de manière claire à travers ses documents, que la philosophie contribue à la formation citoyenne, au respect multiculturel, aux droits de l'Homme, à la réflexion critique et à la démocratie pour ne citer que cela.

En effet, nous vivons dans un monde où l'individu devra compter essentiellement sur sa raison pour se frayer une voie à travers de nombreuses idéologies dogmatiques qui ont tôt fait de combler le vide laissé par nos systèmes d'enseignement en matière de formation intellectuelle et morale. Nous le savons mais beaucoup semblent l'avoir oublié, la philosophie est le meilleur rempart contre le dogmatisme et les extrémismes.

Dans la mesure où le mandat de la formation générale dans nos lycées et, de facto celui de la philosophie, est de former la personne à prendre pleinement ses responsabilités professionnelles et civiques dans la société de demain, il devient indispensable de prendre en compte le renouveau de l'enseignement de cette discipline.

Mesdames, Messieurs,

Les thèmes de discussion sur les enjeux de l'enseignement de la philosophie sont, pour nous, d'une grande pertinence. J'en relèverai seulement deux : le rôle de la formation des enseignants et la problématique de multilinguisme français/langues nationales. Au-delà de la formation professionnelle

de l'enseignant de philosophie, il faut penser à renouveler le sens et la pertinence de l'expression de Montaigne « former des têtes bien faites », c'est-à-dire l'éducation de l'éducateur. Il s'agit de montrer que, dans la mesure où les programmes de formation initiale et de formation continue négligent le savoir et la réflexion sur les fins, pour se préoccuper d'élaborer des savoir-faire ou des moyens, on ne saurait former des têtes bien faites. Les programmes de formation des maîtres ont besoin d'une base philosophique.

La deuxième problématique pose la question de la langue et de la culture. L'étude de notre compatriote Coumba Touré, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Bamako (Mali), permet d'observer de près les difficultés de l'apprentissage de la philosophie dans un système scolaire caractérisé par le plurilinguisme. Se pose alors la question de l'universalisme et de son rapport avec notre politique de promotion des langues nationales.

Mesdames, Messieurs,

Les défis de l'enseignement de la philosophie sont nombreux et complexes. Pour des pays comme le Mali où l'accès au livre demeure problématique, l'enseignement philosophique doit sortir des sentiers battus et trouver des voies originales.

Sans déjà lancer les débats cher participants et décideurs, Mesdames et Messieurs les philosophes je vous invite à une fructueuse cogitation afin de proposer des recommandations pertinentes en vue de la prise en charge de l'enseignement de la philosophie comme facteur de paix sociale et intellectuelle dans nos pays.

En souhaitant plein succès à vos travaux je déclare ouvert la Conférence régionale africaine sur l'enseignement de la Philosophie.

Je vous remercie.

Discours de S. Exc. Madame Ginette Siby Bellegarde, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Mali

Prononcé à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la réunion régionale de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique - Bamako, Mali, 1er septembre 2009

**Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Monsieur le Ministre de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales,
Madame, Messieurs les Ministres,
Monsieur le Sous-directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines,
Monsieur le Président de l'Académie Africaine des Langues,
Monsieur le Directeur du Bureau multi-pays de l'UNESCO à Bamako,
Monsieur le Président de l'Association malienne de Philosophie,
Mesdames, Messieurs les Membres des Cabinets ministériels et Directeurs des Services centraux,
Mesdames et Messieurs les participants,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un honneur de prendre la parole ce matin à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la réunion régionale de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique.

En cette circonstance, je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Sous-directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, aux ministres, et à l'ensemble des participants venus de l'extérieur.

A tous, je souhaite un agréable séjour en terre malienne.

Mesdames et Messieurs,

La tenue de cette rencontre à Bamako nous honore particulièrement ; aussi voudrais-je adresser mes remerciements à l'UNESCO pour avoir choisi Bamako pour abriter ses travaux.

Je voudrais enfin adresser mes remerciements à tous ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence la présente cérémonie.

Mesdames et Messieurs,

La réunion qui débute ce matin nous permettra d'échanger sur l'enseignement de la philosophie dans nos pays respectifs. Elle vient fort opportunément nous rappeler l'importance de cette discipline qui a le

mérite de clamer inlassablement la nécessité de développer l'esprit critique, de laisser libre cours aux idées, de savoir remettre en question ce qui semble aller de soi et d'aborder enfin avec rationalité les questions qui dérangent.

La présente rencontre se tient à un moment où il faut malheureusement constater une tendance au recul de la philosophie dans nos systèmes éducatifs.

Ainsi, la réduction, voire la suppression des enseignements philosophiques au profit des disciplines appliquées, techniques ou économiques qui sont plus privilégiées, l'insuffisance de professeurs qualifiés pour dispenser l'enseignement philosophique, les confusions délibérées ou involontaires entre la philosophie et des enseignements relevant davantage de la morale, de l'éducation civique ou même de la religion, sont autant d'indices alarmants qui doivent nous mobiliser pour le maintien et le développement de l'enseignement philosophique à l'école.

Mesdames et Messieurs,

La réunion de haut niveau qui débute aujourd'hui a donc le mérite de mettre la philosophie à l'honneur dans notre sous-région. Elle nous permettra de débattre de questions aussi essentielles que la place de la philosophie dans les enseignements primaire, secondaire et supérieur, en explorant des thématiques comme la qualité de ces enseignements, les approches d'enseignement, le contexte dans lequel ils sont délivrés.

Au cours de vos travaux, vous aborderez probablement la préservation, et pourquoi pas, l'extension de l'enseignement de la philosophie dans nos systèmes éducatifs. Permettez-moi d'insister à ce niveau, la décision d'orienter plus d'élèves vers l'enseignement scientifique et technique, ne devrait nullement se faire au détriment de la philosophie et d'autres disciplines humanistes qui ont toute leur place dans l'école d'aujourd'hui.

Ces objectifs évoqués démontrent, s'il en était besoin, la pertinence de cette rencontre qui engage somme toute à travers la philosophie une réflexion opportune pour l'avènement d'un monde meilleur grâce à la formation de citoyens participant pleinement à la vie de leur cité, parce que dotés des moyens de s'interroger sur eux-mêmes et le monde dans lequel ils vivent.

Je voudrais donc en terminant adresser mes remerciements à l'UNESCO pour son appui technique et financier à la tenue de la présente rencontre.

Je vous remercie.

Discours de S. Exc. Monsieur Salikou Sanogo, Ministre de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales du Mali

Prononcé à l'occasion de la cérémonie de clôture de la réunion régionale de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique - Bamako, Mali, 2 septembre 2009

**Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle du Tchad,
Mesdames, Messieurs, les membres du Gouvernement,
Monsieur le Président de l'Académie Africaine des Langues,
Madame le Chef de la Section sécurité humaine, démocratie et philosophie,
Monsieur le Directeur du Bureau multi-pays de l'UNESCO, représentant du Directeur général de l'UNESCO,
Monsieur le Président de l'Association Malienne de Philosophie,
Mesdames et Messieurs,**

Je commencerai par saluer la présence, parmi nous, des délégués venus du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de Centrafrique, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Niger, du Tchad et du Togo.

Je tiens tout particulièrement à saluer et remercier l'excellente initiative de Monsieur le Directeur général de l'UNESCO, d'avoir organisé cette rencontre importante qui prend date à un moment où nos systèmes éducatifs connaissent de grands bouleversements.

Ce rendez-vous sur la philosophie qui se tient ici à Bamako, témoigne du chemin parcouru dans la réflexion sur l'enseignement de la discipline et de la vigueur de vos institutions.

C'est ainsi avec grand plaisir que je prends la parole à la fin de vos travaux qui, je le sais, ont été particulièrement riches et fructueux sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur : celui de la promotion de l'enseignement de la philosophie et de l'apprentissage du philosophe.

Les communications et les débats qui se sont succédés durant ces deux jours ont parfaitement répondu aux objectifs que s'étaient fixés les organisateurs, et j'ai été frappé, comme vous tous, je pense, par la richesse et la variété des interventions, soutenues par une exigeante recherche sur la réalité de l'enseignement philosophique. Nous devons ce résultat à l'éminente qualité des participants, qui sont des pédagogues avertis, spécialistes des questions de la pédagogie philosophique.

Mesdames et Messieurs

L'idée de cette rencontre est de poursuivre le débat sur l'enseignement philosophique en Afrique, en le prolongeant, c'est aussi et surtout replacer la question des politiques d'enseignement et d'éducation à mener au cœur des préoccupations de nos système éducatifs car, ne s'agit-il pas, comme le dit le

Directeur général, Monsieur Koïchiro Matsuura, de valoriser et de partager nos savoirs, et d'investir dans une éducation de qualité pour tous pour assurer l'égalité des chances de chacun.

L'UNESCO a toujours promu la philosophie comme école de la liberté. Elle incite la pensée à s'éveiller toujours. Je ne m'étendrai pas sur les bienfaits de l'extension de l'enseignement de la philosophie à l'école et hors de l'école. Ces bienfaits ont été reconnus par la communauté internationale à travers l'UNESCO. Notre propos ici était plutôt de voir comment mettre en œuvre certaines idées et initiatives originales tout en restant fidèle à nos valeurs et réalités africaines.

Une des questions est, s'il suffit de créer des valeurs politiques, morales sociales et culturelles, ou si nous avons besoin aussi d'un enseignement particulier pour intégrer et diffuser ces valeurs. La philosophie est assurément le meilleur vecteur de ces valeurs démocratiques, humanistes voire éthiques.

En effet, l'instauration de la démocratie ne suffit pas, en soi, pour avoir des citoyens vertueux exemplaires conscients de leur liberté et respectueux de la loi.

Mesdames et Messieurs,

Je ne tenterai pas, bien entendu, de dresser le bilan des réflexions qui se sont poursuivies durant ces deux jours sur un sujet aussi capital. J'avancerai pourtant l'idée que les réticences que l'on pourrait ressentir dans la mise en œuvre de certaines recommandations comme celles relatives à l'utilisation des langues africaines pourraient causer certainement quelques ravages en laissant dans l'ombre des questions cruciales qui nous tiennent tous à cœur.

Je sais qu'il n'est pas facile, pour notre génération d'intellectuels qui avons connu l'école coloniale et ses avatars, de renoncer ou de dénoncer cette éducation qui nous a façonné et à laquelle nous devons certes beaucoup. Mais que les philosophes africains se souviennent que la philosophie n'a pris réellement son envol en Occident que lorsqu'elle a abandonné le latin pour des langues qui, à l'époque, étaient jugées barbares.

Mesdames et Messieurs,

L'une de nos principales sources d'inquiétude est liée à la qualité de la formation initiale des professeurs qui ne cadre plus avec les exigences pédagogiques du monde actuel.

Par ailleurs, la formation continue des philosophes, bien que jugée bénéfique, ne bénéficie pas de l'appui des partenaires. Je constate avec bonheur que vous avez fait des recommandations dans ce domaine.

Les pistes d'action possibles pour l'enseignement de la philosophie que vous avez dégagées témoignent de la richesse de vos débats.

Vous avez montré la nécessité de concevoir un enseignement de philosophie qui contribue à la formation des citoyens responsables, comme le préconisait déjà la Déclaration de Paris de 1995.

Vous avez mis un accent particulier sur la valorisation du plurilinguisme en permettant autant que possible l'apprentissage en langues maternelles et en encourageant un travail philosophique directement à partir des langues africaines,

La nécessité d'intégrer les « philosophies et sagesse africaines » et les textes de philosophes africains dans les manuels et les supports pédagogiques a, de même, attiré votre attention.

Vous avez discuté également du renforcement de la formation initiale et continue. Vous n'avez pas manqué d'attirer l'attention sur la nécessité voire l'obligation d'initier des approches innovantes dans les classes en appuyant, par exemple, l'enseignement de la philosophie sur des textes écrits et oraux africains à teneur philosophique ou en encourageant une démarche interdisciplinaire

Enfin, vous n'êtes pas restés fermés aux nouvelles pratiques philosophiques puisque vous avez demandé de mener une expérience pilote sur l'enseignement du philosophe à l'école primaire.

Mesdames et Messieurs,

Toutes ces recommandations qui concernent plutôt les niveaux primaire et secondaire demandent, pour leur mise en œuvre, que soit repensée la condition de la philosophie dans l'enseignement supérieur et le rôle que celui-ci doit jouer. Les structures de l'enseignement supérieur doivent s'adapter aux nouvelles exigences qu'impose l'extension de l'enseignement philosophique. Elles ont l'obligation de mener des recherches sur les procédés pédagogiques et les contenus culturels qu'il s'agit de promouvoir.

C'est pourquoi, nous avons pris bonne note des recommandations que vous avez faites, allant dans le sens de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité, de l'encouragement de la recherche et des coopérations régionales et sous régionales inter universitaires. De même qu'il me semble utile de lier le développement de la philosophie à la refondation de nos systèmes éducatifs.

Aussi nous paraît-il nécessaire et urgent de mettre en œuvre la Déclaration de Paris de 1995 sur la nécessité de préserver et d'étendre l'enseignement philosophique là où il existe, et de le créer là où il n'existe pas encore. Nous devons réaffirmer que l'éducation philosophique, en formant des esprits libres et réfléchis, capables de résister aux différentes formes de propagande, de fanatisme, d'exclusion et d'intolérance, contribue à la paix et prépare chacun à prendre ses responsabilités face aux grandes interrogations contemporaines.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez voulu que cette rencontre soit utile à l'enseignement de la philosophie en Afrique et aux élèves africains. Je crois que les objectifs ont été atteints.

C'est notre système d'éducation qui a été au cœur des débats qui se sont déroulés, ici, à Bamako, pendant ces deux jours, pour apporter nos réponses à la crise de l'enseignement philosophique, mais aussi pour préparer un programme de promotion du philosophe. Je veux remercier toutes celles et tous ceux qui y ont apporté leur contribution.

Je remercie et je félicite en votre nom les organisateurs de cette rencontre, le Bureau multi-pays de l'UNESCO, la Commission nationale malienne pour l'UNESCO et l'Association Malienne de Philosophie.

La publication, que l'on souhaite rapide, de vos différentes contributions constituera un volume de références et de réflexions auquel nous ne manquerons pas d'attacher un grand prix.

En reprenant les mots du Directeur général de l'UNESCO, je cite, « Le défi est donc lancé auprès de chacun des États membres de l'UNESCO, de toutes les ONG, de toutes les associations philosophiques et de tous les acteurs concernés et intéressés pour qu'ils s'approprient les résultats de cette étude et y trouvent des orientations constructives et utiles. »

Le Mali saura relever ce défi.

Je vous remercie.

Liste des participants à la réunion régionale de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les pays francophones d'Afrique

Bamako, Mali, 1^{er}-2 septembre 2009

Pays hôte - Mali

1. S. Exc. Monsieur Modibo Sidibé

Premier Ministre de la République du Mali

2. S. Exc. Monsieur Ibrahima N'Diaye

Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali

3. S. Exc. Madame Ginette Siby Bellegarde

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République du Mali

4. S. Exc. Monsieur Salikou Sanogo

Ministre de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales de la République du Mali

Représentants des Etats des pays francophones d'Afrique

Bénin

5. M. Pierre-Claver Okoudjou

Professeur de philosophie, Secrétaire général du Conseil national de l'éducation

Burkina Faso

6. M. Amadé Badini

Maître de conférences en philosophie, Université de Ouagadougou

Cameroun

7. M. Hubert Mono Ndjana

Chef du Département de philosophie à la Faculté des Arts, des Lettres et des Sciences humaines
Chef de Division à l'Université de Yaoundé

Côte D'ivoire

8. M. Abou Karamoko

Directeur adjoint du Cabinet du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Gabon

9. M. Gilbert Zue Nguema

Vice-Doyen, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Université Omar Bongo de Libreville

Mali

10. Représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République du Mali

11. Représentant du Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales de la République du Mali

Niger

12. M. Hamidou Talibi Moussa

Enseignant-chercheur, Université Abdou Moumouni de Niamey

République Centrafricaine

13. M. Guiyama Massogo Anicet

Maître de Conférences, Université de Bangui

Inspecteur en Philosophie au Ministère de l'Education nationale

Tchad

14. S. Exc. Monsieur Ahmad Taboye

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle

Togo

15. M. Ballong Bilina Iba

Maître Assistant, Chef de Département de philosophie, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Université de Lomé

Philosophes, enseignants, représentants d'associations et de ministères, et journalistes maliens

16. M. Aboubacrine Alpha

SEGAL/MEALN

17. M. Badini Amade

Pro UFR

18. M. Issaka Bagayoko

ISFRA

19. M. Yaya Cissouma

Inspecteur, IES

20. M. Adama Coulibaly,

Professeur du secondaire, CCAB/MEALN

21. M. Gabriel Dabo,

Professeur du secondaire, DN-DNESH

22. M. Bertin Dakouo

Journal *Info Matin*

23. M. Bassiaka Dembele

Lycée notre Dame

- 24. M. Salam Diakité**
CM/MESRS
- 25. Mme Aissata Diarra**
FEMACAU
- 26. Mme Djeneba S. Diarra**
FEMACAU
- 27. M. Ramata Diaouré**
Journal 22 Septembre
- 28. M. Ibrahim Doumbia**
Professeur de philosophie, AMAPHI (San)
- 29. M. Ousmane T. Gakou**
Philosophe, FLASH
- 30. M. Kadidiatou Goita**
Philosophe, AMAPHI
- 31. M. Yamoussa Kanta**
Philosophe, AMAPHI
- 32. M. Bécaye Kanouté**
AMAPHI
- 33. M. Moussa Balla Kanouté**
FEMACAU
- 34. M. Komakan Keita, philosophe**
DAE/Koulikoro
- 35. M. Jean-Baptiste Keita**
Philosophe, AMAPHI
- 36. M. Mariam Keita**
Philosophe, AMAPHI
- 37. M. Woyo Konaté**
Enseignant
- 38. M. Adama Samuel Koné**
Assistant du SG/ACALAN
- 39. M. Nampaga O. Koné**
DG/CNE/MEALN
- 40. M. Soli Koné**
Inspecteur de philosophie à la retraite, FLASH
- 41. M. Nouhoum Tiaranko Koné**
Professeur/Conseiller communal
- 42. M. Bakary Kouyaté**
SG/AMAPHI
- 43. M. Khadi M'Bodge**
Philosophe, AMAPHI
- 44. M. Issa N'Diaye**
Chef du Département d'Enseignement et de Recherche Sciences Sociales et Humaines, FLASH

45. Mme Etelvina NUNES

Enseignant FLASH

46. M. Augustin Poudiougou

Philosophe, FLASH

47. M. Abdel Kader Samaké

Philosophe, Président d'honneur AMAPHI

48. M. Kah Samassékou

FEMACAU

49. M. Kadidiatou Sanogo

Journal *Le Républicain*

50. M. Maméry Sidibe

CNE

51. M. Macouta Dangui Sissoko

Philosophe, FLASH

52. M. Yaya Sissouma

Inspecteur de philosophie

53. M. Alassane Souleymane

Journaliste

54. M. Sékou Tamboura

Journal *L'Aube*

55. M. Abdoulaye Tembely

CNE

56. M. Amidou Togo

Philosophe, FLAH

57. M. Diakaridia Togola

Chargé Com. Académie de Tombouctou

58. Mme Sangaré Coumba Touré

Département des Sciences Sociales, FLASH

59. M. Hamadoun H. Touré

Philosophe, FLASH

60. M. Ibrahim Sagayar Touré

Philosophe, Ecole normale supérieure

61. Mme Fanta Traoré

FEMACAU

62. M. Lassana B. Traoré

CT/MESRS

63. M. Idrissa Soïba Traoré

Enseignant

64. Mme Mariétou Traoré

FEMACAU

65. M. Moussa Traoré

Philosophe, AMAPHI

66. M. Amadou Waigalo

Journal *Les Echos*

Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH)

67. M. Adama Samassekou

Président du CIPSH

Secrétaire Exécutif a.i. de l'Académie Africaine des Langues

Commission nationale malienne pour l'UNESCO

68. M. Youssouf Dembélé

Secrétaire général, Commission nationale malienne pour l'UNESCO

69. M. Oumar Bagayoko

70. M. Couro Diarra

71. M. Moussa Sanogo

72. M. Ousmane Sow

73. Mme Ina Fatoumata Traoré

UNESCO

74. M. Juma Shabani

Directeur du Bureau de l'UNESCO à Bamako et Représentant de l'UNESCO auprès de la République du Mali, du Burkina Faso, de la Guinée et du Niger

75. Mme. Moufida Goucha

Chef de la Section Sécurité humaine, démocratie et philosophie. Secteur des Sciences sociales et humaines, Siège de l'UNESCO, Paris

76. M. Phinith Chanthalangsy

Section Sécurité humaine, démocratie et philosophie. Secteur des Sciences sociales et humaines, Siège de l'UNESCO, Paris

77. M. Ali Daou

Bureau de l'UNESCO à Bamako

78. Fatou Keita Guindo

Bureau de l'UNESCO à Bamako

79. Mme. Wavelellah Mundele

Bureau de l'UNESCO à Bamako

